

Rapport annuel
de gestion **2024-2025**

***SOQUIJ** | Intelligence juridique

ren ouve lee

Table des matières

Messsage de la présidente du conseil d'administration	4
Messsage de la présidente-directrice générale	5
Comité de direction	6
SOQUIJ en bref	9
Faits saillants 2024-2025	16
Résultats	18
Ressources	46
Gouvernance	54
Finances	76
Annexes	96

Québec 

 **SOQUIJ**

Cette publication est également disponible sur Internet :
soquij.qc.ca/fr/publications/rapport-annuel

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels
sur SOQUIJ en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction de l'innovation des produits et partenariats

1010, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 2N2

514 842-8745 | 1 800 363-6718

info@soquij.qc.ca

soquij.qc.ca

**Partenaire de
confiance de
la justice au
Québec, SOQUIJ
allie expérience
et renouvellement au
bénéfice de la
collectivité.**

Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous présenter le 48^e rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), organisme créé par la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (R.L.R.Q., chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de SOQUIJ pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*,

Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2025.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

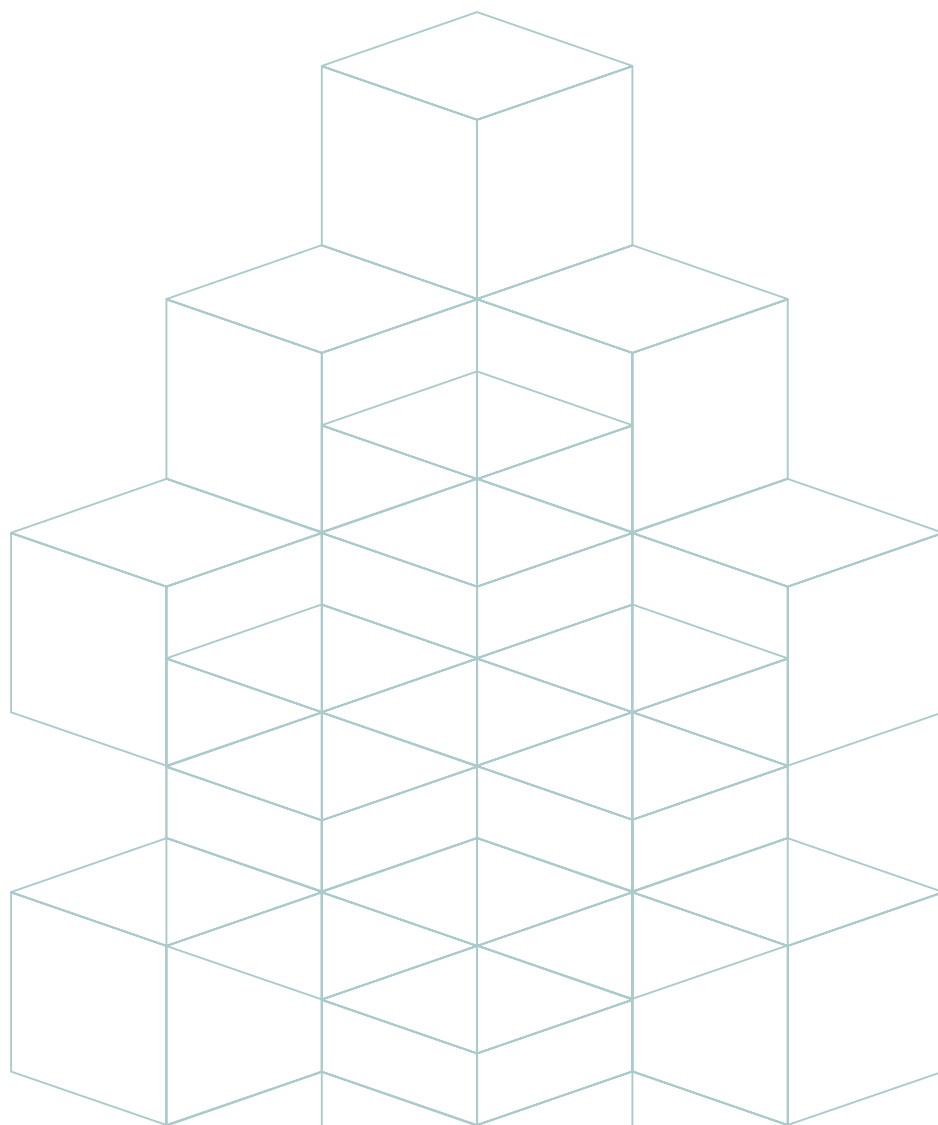
Marie-Claude Sarrazin, avocate

Présidente
SOQUIJ

Déclaration de fiabilité des données

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Société québécoise d'information juridique ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.

M^{re} Marie-Josée Corriveau
Présidente-directrice générale
SOQUIJ



Message de la présidente du conseil d'administration



« Dans un contexte où les nouveaux outils transforment de manière significative les pratiques juridiques, SOQUIJ se présente comme un catalyseur de solutions concrètes et un véritable partenaire de confiance dans le domaine juridique. »

L'année 2024-2025 aura été marquante à plusieurs égards pour SOQUIJ.

Elle a d'abord été celle d'un passage de flambeau à la présidence-direction générale, avec l'arrivée de M^e Marie-Josée Corriveau à la tête de notre organisation. Son dynamisme, sa rigueur et sa volonté de faire rayonner la mission de SOQUIJ sont déjà évidents, et son engagement envers l'accès à la justice ne fait aucun doute. À cet égard, je tiens à exprimer, en mon nom et au nom du conseil d'administration, notre sincère reconnaissance à M^e Danielle Blondin, qui a servi la Société avec passion pendant plus de 25 ans.

Cette année a également été marquée par la réalisation de projets structurants et mobilisateurs, dont l'adoption de la *Charte pour une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle*. Conçue par et pour les acteurs du milieu juridique, elle est un exemple concret de notre capacité à conjuguer innovation technologique et responsabilité sociale. Dans un contexte où les nouveaux outils transforment de manière significative les pratiques juridiques, SOQUIJ se présente comme un catalyseur de solutions concrètes et un véritable partenaire de confiance dans le domaine juridique.

Par ailleurs, en tant que présidente du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale depuis juin 2024, j'ai l'occasion de démontrer l'engagement de SOQUIJ dans la concertation avec les différents acteurs du milieu juridique. Nous avons assuré la présidence du Forum avec la volonté de bâtir sur les acquis, non seulement pour en faire un véritable lieu de dialogue et de réflexion, mais aussi pour assurer la mise en commun des ressources et des compétences de notre écosystème. Je suis heureuse que SOQUIJ ait décidé de montrer l'exemple en offrant aux membres de contribuer au développement de la prochaine génération de son répertoire de ressources géolocalisées dans JuridiQC. C'est une façon de mettre à profit l'expertise

des membres et le savoir juridique de SOQUIJ en faveur de l'accès à la justice et de pérenniser la Boussole juridique de Justice Pro Bono.

Notre implication dans la première Journée de réflexion sur la statistique juridique et judiciaire, organisée par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice avec le soutien de SOQUIJ, nous a aussi permis d'agir comme porte-voix quant à l'importance de valoriser les données et de les percevoir comme un outil puissant et positif au service de l'accès à la justice, et non pas comme une menace.

Alors que SOQUIJ s'apprête à célébrer son 50^e anniversaire, notre organisation entre dans une nouvelle phase de maturité. Le plan stratégique 2025-2029, en cours de finalisation, témoigne de notre volonté de jouer un rôle central et structurant au sein de l'écosystème juridique. Nous y affirmons avec clarté notre intention de devenir la source officielle de diffusion des données judiciaires et juridiques au Québec. Cela permettrait non seulement de répondre à un besoin réel d'uniformisation, de fiabilité et de transparence, mais également de mettre à profit notre savoir-faire pour outiller nos partenaires et pérenniser leurs efforts afin d'améliorer l'accès à la justice.

Je tiens enfin à remercier les membres du conseil d'administration pour leur précieuse contribution stratégique ainsi que l'ensemble des équipes de SOQUIJ pour leur dévouement constant. Grâce à vous, notre organisation continue de progresser et d'innover pour assurer l'avenir d'une information juridique de qualité au Québec.

M^e Marie-Claude Sarrazin

Présidente du conseil d'administration

Message de la présidente-directrice générale



« Nous pouvons être fiers du rôle clé que joue SOQUIJ pour faire du Québec l'un des endroits au monde où l'information juridique est la plus accessible. »

C'est avec fierté que je signe ce rapport annuel 2024-2025, mon tout premier à titre de présidente-directrice générale de SOQUIJ. Mes premiers mois au sein de la Société se sont déroulés sous le signe de l'enthousiasme et de l'effervescence : j'y ai découvert une organisation innovante, aux mandats multiples et variés, mais encore trop peu connus de l'écosystème juridique et de la population en général. J'ai aussi eu la chance de constater le travail colossal réalisé par nos équipes au quotidien. Ma priorité sera de faire connaître et reconnaître notre mission et nos nombreuses réalisations, et ainsi d'exploiter le plein potentiel de SOQUIJ en faveur d'un plus grand accès à la justice.

En 2018, le ministère de la Justice du Québec (MJQ) nous donnait le mandat de créer un guichet unique d'information juridique. Six ans plus tard, Juridique fournit un outil d'aide à tous les couples mariés et continue d'augmenter en visibilité. Cette année, la fréquentation de son site Web a connu une hausse de 60 %, la plus importante depuis son lancement, en 2020. Nos équipes continuent d'améliorer ce service qui vient renforcer la crédibilité de notre organisation.

En 2024-2025, une nouvelle collaboration avec le MJQ a franchi un jalon important : le dossier d'affaires d'une plateforme gouvernementale de règlement des différends en ligne (PGRDL) a été approuvé. Cette initiative vise le développement et l'opérationnalisation d'une offre de services numériques préjudiciaires, facilement accessibles, simples, efficaces et à peu de frais pour les justiciables.

Depuis juin 2024, M^e Sarrazin, au nom de SOQUIJ, assure avec brio la présidence du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale. Le Forum permet véritablement d'entretenir et de développer les conditions favorables à des synergies efficaces grâce à la bonne collaboration des différents acteurs de la justice au Québec.

Nous avons réalisé un autre gain pour l'accès à la justice en 2024, soit d'avoir doublé en un temps record notre capacité de traduction pour répondre adéquatement aux nouvelles exigences de la *Charte de la langue française* en matière de traduction des jugements.

Ce ne sont là que quelques-uns des chantiers que SOQUIJ mène pour continuer d'apporter sa contribution à une justice toujours plus efficace et accessible. Je suis d'ailleurs extrêmement reconnaissante envers le Conseil des ministres de m'avoir offert l'opportunité de diriger cette organisation composée d'une équipe engagée et passionnée, qui est sans aucun doute un trésor de notre système de justice. Nous pouvons être fiers du rôle clé que joue SOQUIJ pour faire du Québec l'un des endroits au monde où l'information juridique est la plus accessible.

J'ai le privilège de prendre les rênes de SOQUIJ à un moment charnière de son histoire, alors qu'elle clôt un exercice de plan stratégique et s'apprête à en entreprendre un nouveau. À la veille de son 50^e anniversaire, toute l'équipe est mobilisée pour consolider la place centrale de SOQUIJ dans l'écosystème juridique québécois. Nous voulons devenir la véritable porte d'entrée de l'accès à la justice au Québec en nous positionnant comme un partenaire de confiance, tant pour les acteurs du système de justice que pour la population. Cela passe notamment par une visibilité accrue de notre organisation ainsi que par son rôle de leader et d'accélérateur de l'utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle.

Ce ne sont pas les défis qui manquent, et je dédierai le meilleur de mon expérience à la réalisation de la mission et de la vision de SOQUIJ.

Je tiens finalement à remercier vivement le conseil d'administration, le comité de direction et les équipes de SOQUIJ pour leur accueil chaleureux. Je fais déjà partie de la famille, et je n'ai aucun doute que nous réaliserons de grandes choses ensemble !

M^e Marie-Josée Corriveau
Présidente-directrice générale

Comité de direction

1



2



3



4



5



6



7



1 Marie-Josée Corriveau

Présidente-directrice générale

Membre du Barreau du Québec depuis 1986, M^e Corriveau occupait les fonctions de sous-ministre associée aux affaires juridiques et sous-procureure générale adjointe au ministère de la Justice du Québec avant d'être nommée à la tête de SOQUIJ en décembre 2024. Auparavant, elle assumait la gestion du Bureau des présidents des conseils de discipline à titre de présidente en chef et agissait comme présidente de conseils de discipline, soit de 2015 à 2023. M^e Corriveau a consacré les 30 premières années de sa carrière en cabinet privé où elle a développé une expertise en droit public et en droit professionnel.

2 Keven Beauchemin

Directeur de la performance organisationnelle et financière

Comptable professionnel agréé depuis plus de 10 ans et détenteur d'une maîtrise en administration des affaires (MBA), M. Beauchemin a occupé plusieurs postes de direction, dont la direction générale, pour Les Éleveurs de porcs du Québec. Il a également été auditeur interne et régisseur à la Commission scolaire de Montréal. Il a rejoint le comité de direction de SOQUIJ au printemps 2024 et a assuré sa direction générale par intérim au cours de l'automne de la même année.

3 Ana Cerqueira

Directrice des ressources humaines

Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines depuis 2000, M^{me} Cerqueira compte plus de 25 années d'expérience en ressources humaines. Elle s'est jointe à SOQUIJ en 2008, où elle dirige l'ensemble des activités en ressources humaines et matérielles de l'organisation. Elle a également dirigé les activités financières de la Société de 2014 à 2024. Avant de se joindre à SOQUIJ, elle a exercé en service-conseil et occupé des postes de gestion dans des organisations privées.

4 Alexandra Lapointe

Directrice des technologies de l'information

M^{me} Lapointe est une dirigeante expérimentée dans le secteur des technologies avec plus de 15 ans d'expérience dans la conduite de transformations numériques et l'optimisation des performances opérationnelles. Avant de rejoindre SOQUIJ en 2024, elle a occupé des postes de direction chez Énergir et Desjardins, où elle a mené avec succès des initiatives stratégiques en TI. Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie logiciel, elle poursuit un doctorat en informatique.

5 Ann Catherine Lavoie Marquis

Directrice de l'expertise juridique et des relations clients

Membre du Barreau du Québec depuis 2007, M^e Lavoie Marquis cumule 15 ans d'expérience dans le domaine de l'édition juridique. Elle a notamment assuré, avec son équipe, le développement de publications françaises et anglaises à travers le Canada pendant plusieurs années et a acquis une connaissance fine des processus éditoriaux. Elle est entrée en poste chez SOQUIJ en 2023.

6 Chloé Normand

Directrice des affaires juridiques et du secrétariat général

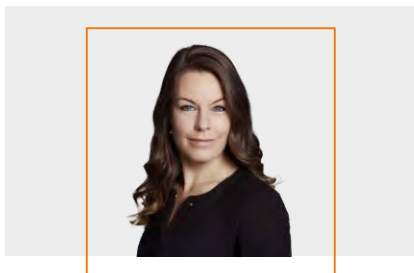
Membre du Barreau du Québec depuis 2017, M^e Normand a rejoint SOQUIJ en 2025. Avant cela, et pendant plus de 4 ans, elle occupait le poste de secrétaire générale. Elle a également été responsable de l'application des règles contractuelles et a été directrice adjointe du Bureau du secrétariat général au Centre de services scolaire de Montréal. Détentrice de baccalauréats en droit, elle poursuit une maîtrise en administration des affaires (MBA).

7 Marie-Claude Simard

Directrice de l'innovation des produits et partenariats

Membre du Barreau du Québec depuis 2000, avant de rejoindre SOQUIJ, en 2024, M^e Simard a été directrice générale à l'accès à la justice au ministère de la Justice. Elle a également occupé le poste de secrétaire générale du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Son expérience en gestion, à titre de directrice des affaires juridiques et services-conseils, remonte à plus de 15 ans, notamment dans le milieu des ordres professionnels.

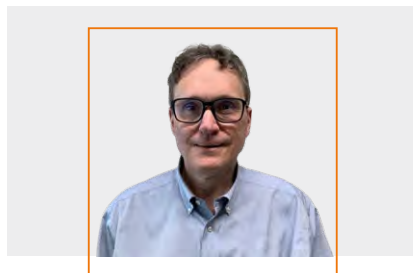
Gestionnaires promus cette année



Virginie Beauchemin

Directrice des affaires juridiques
et du secrétariat général (intérim)

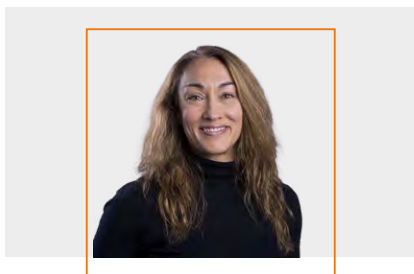
M^e Beauchemin est conseillère aux affaires juridiques chez SOQUIJ depuis 2021. Après avoir obtenu un baccalauréat en droit, profil international, de l'Université Laval, elle s'est spécialisée en droit public au sein d'un cabinet d'avocats privé pendant quelques années. Elle a développé son expertise en consultant de nombreux organismes publics et municipaux relativement à tous les aspects du cadre normatif leur étant applicable. Elle est coautrice du livre *Contrats des organismes publics – Manuel sur les meilleures stratégies*, 2^e édition (Wolters Kluwer, 2022).



Stéphane Nadai

Directeur des technologies de l'information (intérim)

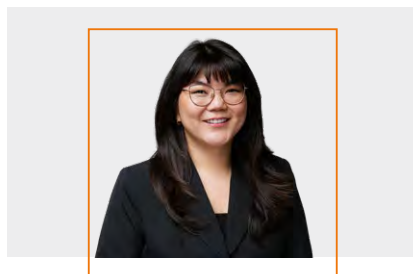
M. Nadai cumule près de 30 ans d'expérience de gestion dans le domaine informatique. Il a été directeur informatique pendant une décennie dans le secteur du recyclage de métaux avant de rejoindre SOQUIJ en 2008. Depuis, en tant que gestionnaire Infrastructure et exploitation, il est responsable de l'entretien, du support et de la sécurité des actifs matériels et applicatifs de la Société.



Natalie Khan

Gestionnaire, traduction (intérim)

M^e Khan est diplômée en droit civil et en common law (B.C.L./LL.B. 2005) et membre du Barreau de Québec depuis 2006. Elle détient également un certificat en traduction de l'Université McGill (2010) et est membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) ainsi que de l'Association canadienne des juristes-traducteurs. Avant de se joindre à l'équipe de traduction de SOQUIJ, en 2016, elle a travaillé au sein d'un cabinet montréalais d'envergure internationale pendant une dizaine d'années et s'est forgé une vaste expérience en tant que traductrice pigiste.



Myriam Delisle

Gestionnaire, innovation des produits

M^e Delisle compte plus de 10 ans d'expérience dans le domaine juridique, comme spécialiste en schématisation juridique (*Legal design*) et avocate. Membre du Barreau depuis 2018, elle est détentrice d'une maîtrise en design d'interaction. Son expertise multidisciplinaire vise à concevoir, à repenser et à optimiser l'ensemble de l'expérience juridique, de la schématisation de l'information au développement des interfaces (UX, UI) en passant par les processus (CX, EX).

SOQUIJ en bref

11

Mission, vision et valeurs

12

Chiffres clés

14

Clientèle

15

Satisfaction

16

Faits saillants 2024-2025





Mission

Promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité (*Loi sur la Société québécoise d'information juridique*, c. S-20, art. 19).

Vision

Devenir un chef de file dans l'accès, la simplification et la valorisation de données et d'informations juridiques et judiciaires dans le cadre du virage numérique du gouvernement.

Valeurs

Passion

Exit le *statu quo*. Nous avons envie d'aller plus loin et de changer les choses.

Ambition

Notre volonté de changer les choses nous amène à toujours nous dépasser.

Innovation

Innover, c'est prendre des risques. Nous, on ose.

Équipe

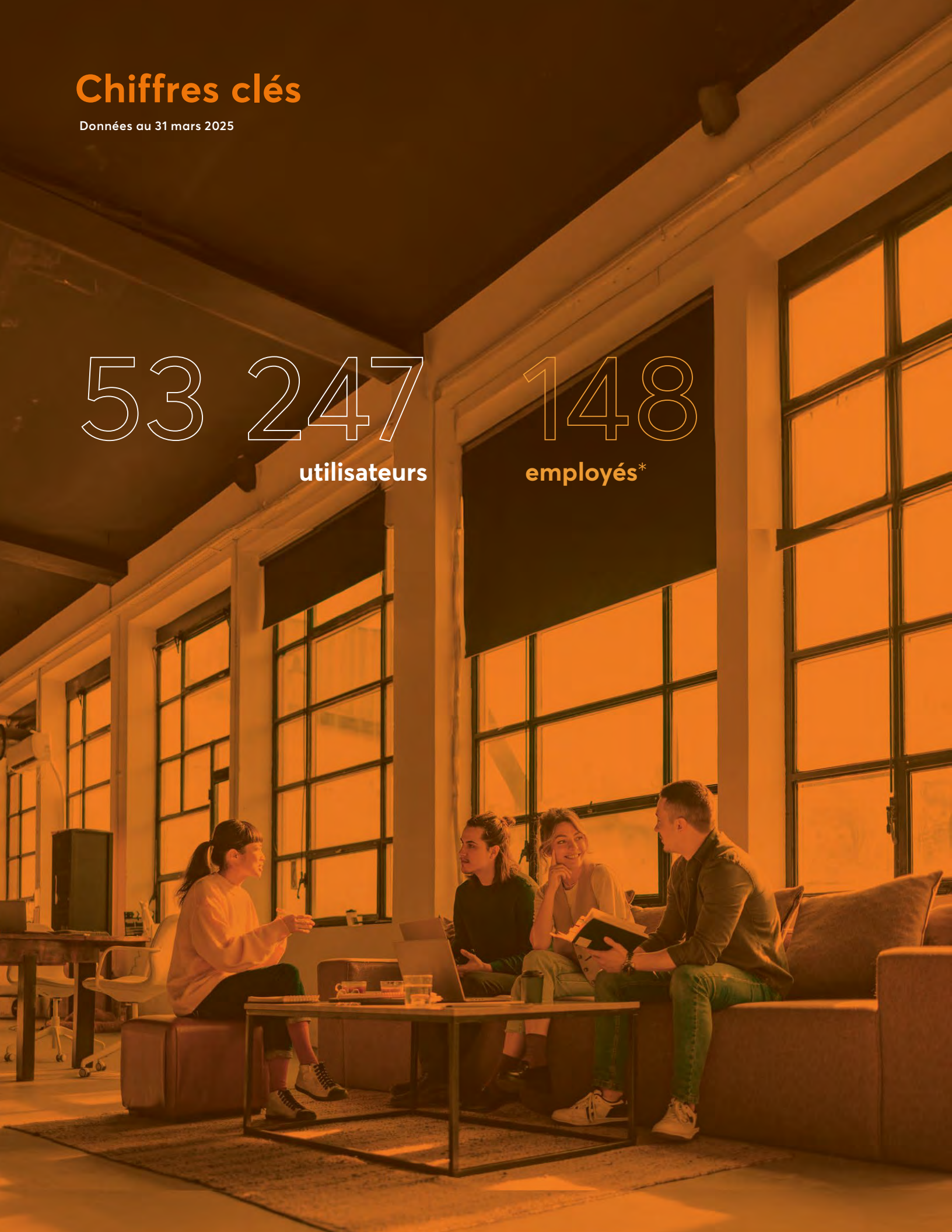
On se fait confiance et on bâtit ensemble. Tout ça dans le plaisir !

Chiffres clés

Données au 31 mars 2025

53 247
utilisateurs

148
employés*





Décisions disponibles
dans Recherche juridique

+ 2,2 M

Dossiers judiciaires issus des cours
municipales du Québec

23 M

et un accès aux **dizaines de millions**
de dossiers disponibles dans les
registres du ministère de la Justice

Décisions diffusées gratuitement
sur Trouver une décision

2 M

Comptes créés et activés dans l'Outil d'aide
au divorce conjoint (JuridiQC)

2 942

En 2024-2025

Nouvelles
décisions
résumées

5 885

Mots traduits**

+ de 4 M

Formations
et conférences
offertes

645

Nouveau
thème couvert
par JuridiQC

1

« Travailleurs accidentés ou atteints d'une
maladie professionnelle » qui s'ajoute à
« Séparation et divorce », « Aînés en perte
d'autonomie » et « Être locataire »

Soutien à la
communauté
juridique

+ de 9,8 M\$

* Réguliers ou occasionnels

** Traductions anglaises et françaises des jugements,
d'actes de procédure ou de directives administratives.



Clientèle

Segments de la clientèle



47,9 %

Secteurs divers

Assurances, finances, ressources humaines, commerce de détail, etc.

35,3 %

Cabinets juridiques

Avocats, huissiers, notaires

11,1 %

Gouvernement

Ministères, cours municipales, sociétés d'État

2,7 %

Éducation

Universités, cégeps, commissions et centres de services scolaires, écoles

2,5 %

Villes et municipalités

0,4 %

Librairies/Édition

Bibliothèques, services aux éditeurs, journaux

0,1 %

Magistrature

Revenus associés



25,3 M\$

47,9 %

Solutions d'affaires judiciaires

16,4 %

Transferts – Gouvernement du Québec

12 %

Traitements éditoriaux

9,5 %

Solutions d'affaires juridiques

6,2 %

Abonnements

2,8 %

Revenus d'intérêts

2,5 %

Bibliothèque

1,6 %

Revenus divers

1,1 %

Solutions d'affaires administratives

Satisfaction



Adjectifs mentionnés spontanément
pour décrire SOQUIJ

Utile | Efficace | Fiable
Rapide | Facile d'accès

Sondage SOM réalisé auprès de 1 786 clients
de SOQUIJ, en mars-avril 2025



Faits saillants 2024-2025

Juin 2024

Les nouvelles dispositions de la *Charte de la langue française* entrent en vigueur – SOQUIJ est un partenaire du ministère de la Justice du Québec pour la **traduction vers le français** de certains jugements rendus par écrit en anglais par un tribunal judiciaire.

Août 2024

La **chaîne de traitement éditorial** de la Société bénéficie d'une importante mise à jour technologique.

Octobre 2024

Les décisions de la **Commission québécoise des libérations conditionnelles** sont disponibles sur le Portail SOQUIJ.

Juin 2024

SOQUIJ se voit confier la présidence du **Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale**.



Janvier 2025

M^e Marie-Josée Corriveau devient la **nouvelle présidente-directrice générale** de SOQUIJ.

Février 2025

SOQUIJ publie sa nouvelle **politique de contributions, de commandites et de dons**.

Mars 2025

L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice organise, en collaboration avec SOQUIJ, une première **Journée de réflexion sur la statistique juridique et judiciaire**.

Février 2025

L'**Outil d'aide au divorce conjoint de JuridiQC** s'adresse désormais à tous les couples mariés.

Février 2025

La Société dévoile sa **Charte pour une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle**, telle qu'adoptée par son conseil d'administration.



Résultats

19

**Plan stratégique
2021-2024**

20

Survol des activités

32

Résultats par produit

42

SOQUIJ s'engage

44

SOQUIJ rayonne

Plan stratégique 2021-2024

Cette année, SOQUIJ a terminé un cycle de planification stratégique. Au cours de cet exercice, et comme il a déjà été annoncé dans le précédent rapport annuel, la plupart des actions prévues ont été réalisées et d'autres le seront prochainement. Plusieurs cibles n'ont toutefois pas évolué comme attendu, notamment en ce qui a trait à la satisfaction et à la notoriété. Le caractère récent des changements apportés à la structure de la Société et le report de l'actualisation de son Portail pourraient fournir des explications quant aux résultats obtenus.



Améliorer l'expérience utilisateur



Optimiser les opérations



Devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et en accès à la justice

Taux de satisfaction des utilisateurs*	Taux de recommandation des utilisateurs (NPS)	Taux d'engagement des employés**	Nombre d'outils technologiques optimisés	Taux de notoriété (assistée) de JuridiQC	Taux d'accord des utilisateurs face au rôle de SOQUIJ dans le virage numérique de la justice***
2021-2022 53 % CIBLE 51 %	2021-2022 54 CIBLE 44	2021-2022 7,9 CIBLE 7,8	2021-2022 1 CIBLE 1	2021-2022 38 %	2021-2022 46 % CIBLE 42 %
2022-2023 54 % CIBLE 52 %	2022-2023 50 CIBLE 45	2022-2023 7,9 CIBLE 7,9	2022-2023 1 CIBLE 1	2022-2023 31 %	2022-2023 43 % CIBLE 43 %
2023-2024 49 % CIBLE 54 %	2023-2024 43 CIBLE 45	2023-2024 7,2 CIBLE 8,0	2023-2024 1 CIBLE 1	2023-2024 27 %	2023-2024 44 % CIBLE 44 %
2024-2025 42 % CIBLE 56 %	2024-2025 53 CIBLE 46	2024-2025 7,3 CIBLE 8,0	2024-2025 1 CIBLE 1	2024-2025 13 %	2024-2025 42 % CIBLE 45 %

* Les répondants « très satisfaits »

** Sur une échelle de 1 à 10; au 31 mars de chaque année financière

*** Les répondants « tout à fait d'accord »

Expertise juridique et relations clients

Au terme de sa première année d'activité, la Direction de l'expertise juridique et des relations clients (DEJRC) dresse un bilan positif de la synergie entre ses 2 composantes. Réunir les équipes qui travaillent en amont de l'utilisation du service par les usagers, l'expertise éditoriale, avec celles qui interviennent après, le service à la clientèle, a eu plusieurs effets bénéfiques. La relation clients, notamment, est plus que jamais au cœur des produits de SOQUIJ, et ce, dès leur conception.

L'un des succès majeurs de SOQUIJ cette année tient dans la **croissance rapide de son service de traduction**. L'équipe est relativement jeune – rappelons-nous que la moitié des traducteurs juridiques actuels ne travaillaient pas pour la Société avant 2024 – et, pourtant, elle a su répondre adéquatement aux nouvelles exigences de l'article 10 de la *Charte de la langue française*. Les 2 décennies d'expérience de SOQUIJ en matière de traduction vers l'anglais ont facilité la mise en place de processus efficaces de traduction vers le français.

Ce mandat est majeur pour la promotion de la langue officielle et commune du Québec. Qu'il ait été confié à SOQUIJ constitue assurément une marque de confiance, et il ne s'agit pas de la seule. **L'année 2024-2025 a apporté son lot de nouvelles ententes, lesquelles témoignent toutes d'une reconnaissance renouvelée de la crédibilité de SOQUIJ quand il est question de valoriser l'information juridique.** On peut citer, notamment, la collaboration avec la Commission québécoise des libérations conditionnelles pour la diffusion de leurs décisions ou encore la production de résumés simplifiés pour le site Web du Conseil de la magistrature du Québec.

Les résumés simplifiés sont les « tableaux citoyens » du précédent rapport annuel, un produit qui assure un plus grand rayonnement de la jurisprudence auprès des justiciables et les aide à exercer leurs droits. Ce nouveau nom, « résumés simplifiés », s'inscrit dans une récente démarche marketing pour mettre de l'avant l'une des valeurs ajoutées de SOQUIJ : ses résumés de décisions.

Finalement, comme le rapport annuel 2023-2024 l'avait déjà annoncé, **la chaîne de traitement éditorial de la Société a bénéficié d'une sérieuse amélioration technologique** au cours de l'été 2024. La livraison d'un nouveau système logiciel hébergeant l'entièreté des données des décisions diffusées par SOQUIJ offre aux équipes des fonctionnalités de paramétrage qui améliorent grandement leur travail.

Jugements traduits vers le français
entre le 1^{er} juin 2024 et le 31 mars 2025

+ 1 500



« Avec l'IA, nous souhaitons donner plus aux utilisateurs sous le sceau de la qualité SOQUIJ. Nous ne prenons pas de raccourcis ; nous voulons préserver notre valeur ajoutée. »

Ann Catherine Lavoie Marquis

Directrice de l'expertise juridique et des relations clients

La jurisprudence, l'IA et SOQUIJ

À ce jour, un logiciel peut résumer une décision, mais seul un humain saura la mettre en valeur. Imaginons ce que les 2 pourraient faire s'ils collaboraient !

Cette année, SOQUIJ a réalisé un souhait de longue date : dynamiser son expertise éditoriale grâce à la technologie. Après 2 décennies de tentatives infructueuses, elle est parvenue à offrir un assistant

numérique personnalisé à ses équipes. Avec cette nouvelle initiative, qui a débuté comme un projet pilote en recherche et développement mené par un groupe d'employés, on vise par l'intelligence artificielle extractive à faire gagner aux conseillers juridiques qui analysent la jurisprudence un temps précieux afin qu'ils puissent le réinvestir dans la quantité et la qualité des résumés de décisions produits.

Innovation des produits et partenariats

Au cours de cet exercice financier, la Direction de l'innovation des produits et partenariats (DIPP) s'est employée à aligner les forces qui la composent. L'objectif est de concrétiser la vision renouvelée du développement de SOQUIJ qu'incarne cette direction créée en janvier 2024, à savoir de confirmer la Société comme un partenaire clé des ministères et organismes, notamment dans leur transformation numérique. La première année de cette nouvelle direction est jalonnée de plusieurs réalisations.

SOQUIJ a mis à jour l'Outil d'aide au divorce conjoint disponible sur le service JuridiquC.

De sa création, en 2023, à février 2025, il ne s'adressait qu'aux seuls couples sans enfants. À présent, tous les couples mariés peuvent bénéficier de cette innovation qui, depuis ses débuts, suscite d'excellents commentaires, tels que : « Cette étape qui me paraissait une montagne s'est déroulée efficacement grâce aux informations claires et à la logique de la démarche. »

Forte de cette expérience concluante en matière d'accès à la justice, SOQUIJ collabore avec le ministère de la Justice du Québec (MJQ) à la mise en œuvre d'une nouvelle initiative au bénéfice des justiciables : **une plateforme gouvernementale de règlement des différends en ligne**. Cette année, les équipes de la Société, dans un exercice de cocréation avec celles du MJQ, ont mené le dossier d'affaires à terme, soit la dernière étape avant l'exécution du projet.

Taux de progression des abonnements à l'Outil d'aide au divorce conjoint de JuridiquC, comparativement à l'exercice précédent

+ 87 %

En 2024-2025, SOQUIJ a également diffusé sa nouvelle politique de contributions, commandites et dons. Les règles d'admissibilité bénéficient dorénavant d'un affichage clair, dans un souci de transparence et d'objectivité. Avec cette initiative, **la Société entend réaffirmer sa mission à travers le soutien qu'elle peut offrir**. Toute demande doit se rattacher directement à l'un des 3 objectifs suivants :

- Promouvoir une information juridique de qualité ;
- Promouvoir une documentation juridique de qualité ;
- S'intéresser à la réforme et à l'avancement du droit et de la justice.

De plus, **SOQUIJ s'implique activement dans la concertation de l'écosystème juridique en faveur d'une plus grande accessibilité et d'une meilleure efficacité de la justice**. Depuis juin 2024, elle assure la présidence du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale. Elle soutient aussi l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice dans l'organisation d'une réflexion des acteurs du milieu sur la statistique juridique et judiciaire.

La justice administrative à l'honneur

Les décisions des tribunaux administratifs du Québec représentent plus de 60 % du volume de traitement et de diffusion de SOQUIJ. Pourtant, malgré son influence dans le quotidien des Québécois et des Québécoises, la justice administrative reste peu connue.

En 2023, SOQUIJ a rencontré les différents décideurs administratifs pour mieux faire connaître leur travail. Le résultat est **une série de portraits diffusés sur le Blogue SOQUIJ** en 2024 et 2025.

« Nous misons sur une offre globale et adaptée aux besoins évolutifs de nos utilisateurs et partenaires. Basée sur l'interconnectivité entre nos différents produits et activités, cette offre contribue à une plus grande accessibilité à la justice pour tous. »

Marie-Claude Simard

Directrice de
l'innovation des produits
et partenariats



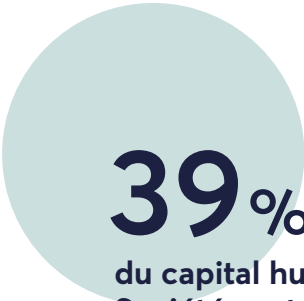
Technologies de l'information

Au milieu de tous les changements qui ont marqué SOQUIJ durant les 2 dernières années, la Direction des technologies de l'information (DTI) a œuvré, quant à elle, au renouvellement de ses processus. L'objectif recherché est de créer et maintenir un environnement favorable à l'amélioration continue et à l'innovation.

Entre 2024 et 2025, les équipes ont été en mesure de livrer plusieurs projets clés pour les activités de la Société, notamment :

- La mise en œuvre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique – un transfert vers l'infonuagique pour augmenter la sécurité des actifs numériques;
- La mise à jour de l'Outil d'aide au divorce conjoint – dorénavant disponible pour tous les couples mariés, qu'ils aient des enfants ou non;
- Le déploiement d'une preuve de concept basée sur l'intelligence artificielle extractive – en vue de soutenir le travail de résumé de décisions;
- L'implantation d'améliorations dans le Portail SOQUIJ – pour faciliter l'expérience des utilisateurs;
- La migration de la chaîne éditoriale vers un nouveau système logiciel – afin de gagner en efficacité;
- Un partenariat technologique avec le Bureau du coroner – qui assurera un plus grand rayonnement à ses rapports.

SOQUIJ reste concentrée sur l'appui qu'elle peut offrir à la transformation numérique du gouvernement. Pour renforcer ses capacités, elle n'hésite pas à réviser ses façons de faire à l'aide, par exemple, d'un diagnostic selon le modèle d'évolution des capacités (« Capability Maturity Model Integration ») ou d'une démarche d'introspection collective avec les employés (Comités Ambassadeurs).



39%

du capital humain de la Société sont des **ressources informationnelles**.

La cybersécurité devient une compétence interne

SOQUIJ a franchi une étape importante au cours de la dernière année en créant, au sein de son effectif, une fonction dédiée à la cybersécurité. Elle adopte ainsi une pratique de plus en plus répandue, tant la cybersécurité est devenue une expertise en soi. L'internalisation de cette compétence permet aux organisations d'assurer une prise en charge indépendante de la sécurité de leurs systèmes et de maintenir un niveau de vigilance maximal.

Le mandat principal de cette nouvelle ressource est d'assurer une surveillance constante des risques, de veiller à l'application rigoureuse des directives émises par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, et de développer et maintenir des protocoles de sécurité adéquats.

Cette initiative compte parmi les actions entreprises par la Société dans le respect de sa *Charte pour une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle*, adoptée en février 2025.



« Le changement est la norme. C'est pourquoi nous bâtissons une agilité technologique : pour préserver les conditions nécessaires à une culture d'amélioration continue. »

Alexandra Lapointe

Directrice
des technologies
de l'information

Performance organisationnelle et financière

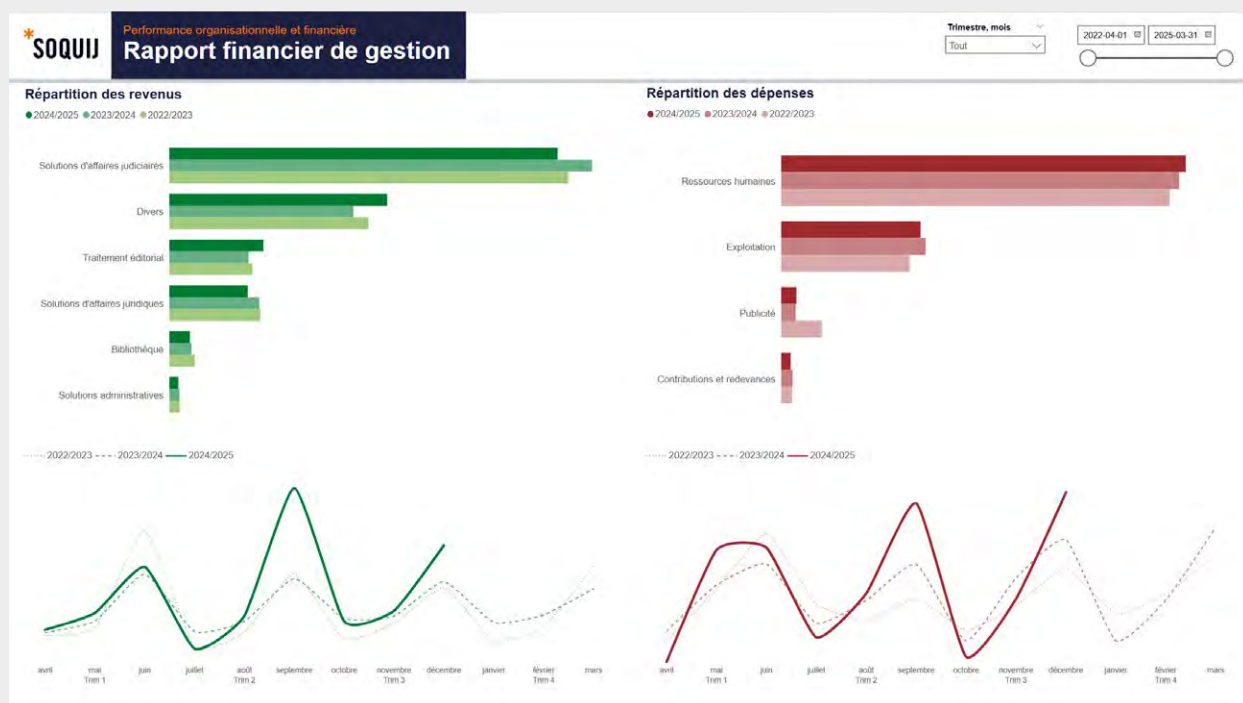
Comptant parmi les 3 nouvelles directions créées entre avril 2023 et mars 2024, la Direction de la performance organisationnelle et financière (DPOF) a consacré la dernière année à positionner son rôle et son équipe au sein de SOQUIJ. Sa capacité à « montrer la donnée » pour appuyer la prise de décisions stratégiques est rapidement devenue un incontournable.

Pour se doter de tableaux de bord conviviaux et pertinents, SOQUIJ a entrepris un travail de valorisation de ses propres données d'affaires : les collecter, les organiser et les assembler. Cet exercice, qui requiert rigueur et transparence, aide non seulement la Société à prendre des décisions éclairées, mais également à en suivre les retombées dans un souci d'amélioration continue.

En parallèle, SOQUIJ a mené une initiative importante pour l'ensemble de ses directions : **un diagnostic en vue d'adopter un changement de progiciel de gestion intégré** (« Enterprise Resource Planning »), soit la colonne vertébrale d'un système de gestion. Cette démarche s'inscrivait dans la même volonté d'assurer un meilleur suivi de l'information financière et de gestion au sein de la Société.

Au cours de l'année, SOQUIJ a poursuivi les travaux de révision de son modèle d'affaires, notamment afin de permettre un suivi rigoureux de la performance financière des produits. Une fois mené à terme, ce projet confirmera le renouveau de son expertise.

La visualisation de données : un atout pour la prise de décision





« Nous aspirons à optimiser nos façons de faire et à accroître notre performance organisationnelle, notamment grâce à l'intelligence d'affaires, dans un contexte où l'écosystème autour de nous en a besoin. »

Keven Beauchemin

Directeur de la performance organisationnelle et financière

Ressources humaines

Après une année 2023-2024 chargée en recrutement et dans un contexte où les défis liés à l'embauche persistent, la Direction des ressources humaines (DRH) a mis l'accent sur la rétention du personnel durant l'exercice financier qui s'est terminé au 31 mars 2025. L'objectif avoué est de renouveler la collaboration au sein de SOQUIJ, la stimuler et la valoriser.

L'un des moments marquants cette année a été la mise sur pied de 2 Comités Ambassadeurs, en novembre 2024. Formés sur la base du volontariat, ces groupes ont réuni une vingtaine d'employés. Ils ont été l'occasion de mener des discussions approfondies sur les enjeux vécus par l'organisation ainsi que de trouver des solutions possibles à ces constats.

SOQUIJ s'est par ailleurs dotée d'une **conseillère en santé et mieux-être**. En créant cette nouvelle fonction, elle souhaite agir en prévention en matière de santé. Deux priorités ont été identifiées : promouvoir le bien-être physique et psychologique au travail et mettre en place des pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être de l'ensemble du personnel. La Société s'applique dès lors à **mobiliser les employés autour de projets extraprofessionnels qui ajoutent de la valeur à leur travail**. Citons notamment :

- L'adoption d'une politique sur l'implication sociale où le bénévolat en équipe est encouragé ;
- L'obtention de l'attestation *ICI on recycle +, niveau performance* et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur le tri sélectif.

Une nouveauté en 2024-2025 a été l'**accueil de 6 stagiaires**, répartis dans 3 services de l'organisation : juridique, traduction et communication. Cette implication de SOQUIJ auprès de la relève lui permet de valoriser l'expertise de ses ressources expérimentées en leur offrant l'occasion de jouer un rôle de mentor. C'est également une stratégie pour faire connaître la Société auprès de celles et ceux qui représentent son avenir, que ce soit à titre d'employés ou de clients.

Enfin, l'**implantation de plusieurs outils** appuie les efforts que SOQUIJ investit en continu dans **l'amélioration de son expérience employé et candidat** :

- Une solution technologique novatrice conçue pour optimiser la coordination des présences au bureau et l'utilisation des espaces de travail encourage les interactions lors des journées en présentiel ;
- Un outil de sondage et de collecte de commentaires analyse la mobilisation dans chaque équipe et fournit des recommandations adaptées aux réalités observées afin d'agir rapidement sur ce qui est important pour les employés.

Taux d'engagement moyen
des employés au 31 mars 2025

7,3/10



Amélie Beauchemin, conseillère en acquisition de talents, à l'événement « Trouve ton match » organisé par le département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal (novembre 2024)



« Notre direction est un rouage de la notoriété de SOQUIJ. Nous valorisons son rôle stratégique au-delà de son rôle administratif. Elle est une partenaire clé de la réalisation des orientations de la Société, car elle lui fournit son meilleur atout : ses talents. »

Ana Cerqueira

Directrice des ressources humaines

4^e année consécutive

**SOQUIJ parmi les meilleurs
employeurs de Montréal**

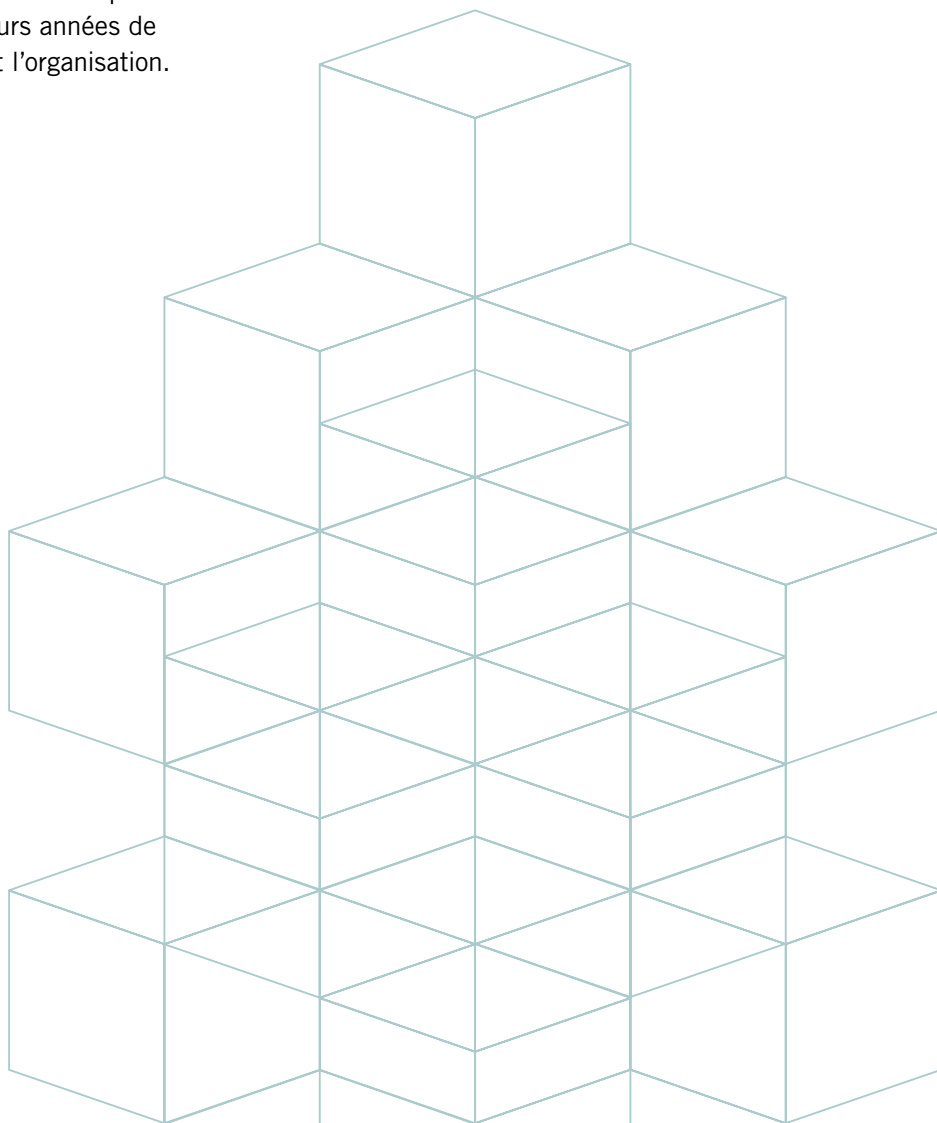


Affaires juridiques et secrétariat général

En 2024-2025, la Direction des affaires juridiques et du secrétariat général (DAJSG) a assuré le succès de la transition de leadership qui s'est effectuée à plusieurs niveaux : au sein même de son service, d'une part, mais aussi et surtout à la tête de SOQUIJ.

Ces changements notables n'ont pas empêché la Société de renouveler son engagement à respecter ses diverses obligations, quitte à faire preuve de proactivité, comme en témoigne son adoption de la *Charte pour une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle*. Avec l'appui de la DAJSG notamment, le conseil d'administration de SOQUIJ a posé ici un cadre éthique fort en vue de préserver la confiance du public. Ce document, aboutissement de plusieurs années de travail, devrait transformer durablement l'organisation.

La preuve que le contexte normatif continue de se complexifier est que **SOQUIJ a agrandi son service des affaires juridiques** avec l'embauche d'une nouvelle conseillère. Gouvernance, conformité aux normes et gestion contractuelle exigent toujours plus de finesse et d'expertise juridique. La culture instaurée au sein de la Société est d'ailleurs bien plus une culture de prévention que de curation à l'égard des risques entourant ses activités. En témoignent le rôle de conseil assuré en continu par la DAJSG auprès des autres directions de SOQUIJ ainsi que son omniprésence au sein des projets qui font rayonner l'organisation.





« Le vent de changement qui souffle sur SOQUIJ est vecteur de possibilités. La gouvernance est, parmi d'autres, un élément qui nous aide à garder le cap. »

Chloé Normand

Directrice des affaires juridiques et du secrétariat général

Résultats par produits



Recherche juridique



Nouveauté 2024

SOQUIJ diffuse les décisions de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Le service Recherche juridique est conçu pour les professionnels qui consultent régulièrement la jurisprudence, la législation et la doctrine. Il s'agit de la base de données juridiques en ligne la plus complète au Québec.

Les décisions qu'il recense sont issues de plus d'une centaine de tribunaux québécois et canadiens. Sa force réside dans la **Sélection SOQUIJ**, qui regroupe des décisions sélectionnées pour leur intérêt jurisprudentiel et qui sont résumées et classées afin de pouvoir les repérer facilement.



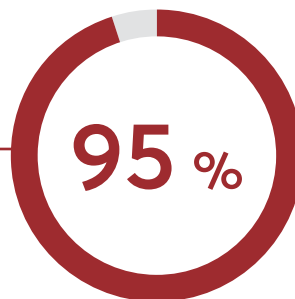
- 9 %

de consultation au cours de l'année 2024-2025

Utilisateurs qui sont satisfaits de la pertinence des résultats

94 % apprécient leur exhaustivité

Sondage SOM réalisé auprès de 1 388 utilisateurs de Recherche juridique en mars-avril 2025.



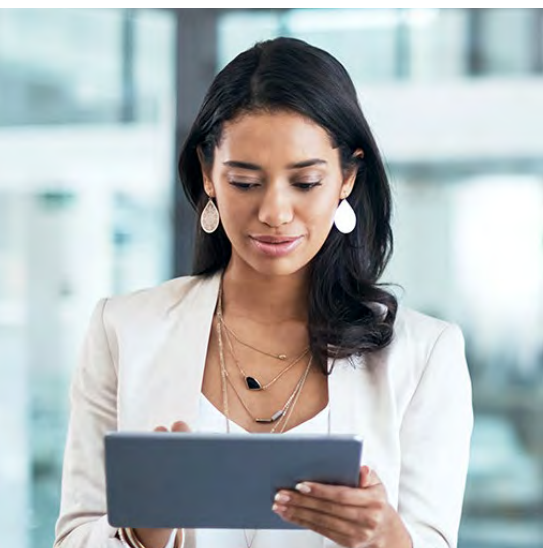
+ de 2,2 M

de décisions, ainsi que plus de 39 000 ouvrages ou articles recensés

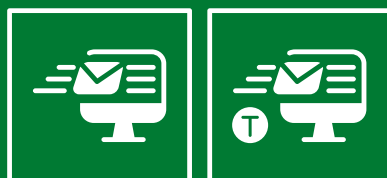


+ de 425 000

résumés de décisions rigoureusement produits par une équipe de spécialistes de la jurisprudence (Sélection SOQUIJ)



Les Express



Les Express permettent de suivre au quotidien l'actualité jurisprudentielle et juridique. Dans leur version hebdomadaire, ces bulletins électroniques informent les abonnés des nouveaux résumés de jurisprudence (la Sélection SOQUIJ).

L'Express comprend 17 thèmes et couvre l'ensemble des domaines de droit.

L'Express Travail est une édition spécialisée qui aborde 3 thèmes : relations du travail ; mesures disciplinaires et non disciplinaires ; et accidents du travail et maladies professionnelles.



+ de 17 000
utilisateurs et utilisatrices, dont
66 % abonnés aux 2 bulletins,
27 % à *L'Express* et
7 % à *L'Express Travail*



Utilisateurs qui apprécient la clarté de l'information présentée
96 % la considèrent comme pertinente

Sondage SOM réalisé auprès de 955 utilisateurs des Express en mars-avril 2025.



Plumitifs



Le service Plumitifs permet de consulter les bases de données du ministère de la Justice et des cours municipales du Québec à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet. Il s'agit d'un accès numérique à l'information judiciaire québécoise unique en son genre.



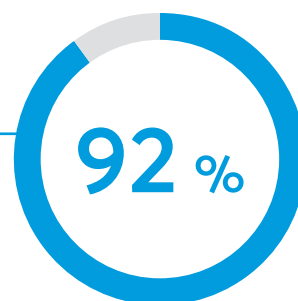
+7,5 %

de consultation au cours de l'année 2024-2025.

Soit plus de **2,2 millions** de dossiers consultés

Utilisateurs qui trouvent que l'outil est
convivial et facile d'utilisation ;
95 % sont satisfaits de la pertinence des résultats

Sondage SOM réalisé auprès de 1 475 utilisateurs des Plumitifs en mars-avril 2025.



23 M

de dossiers judiciaires issus des cours municipales du Québec et un accès aux **dizaines de millions de dossiers** disponibles dans les registres du ministère de la Justice



Service Web Plumitifs



Le Service Web Plumitifs est une version intégrée du service Plumitifs. Il est destiné aux entreprises.

Grâce à l'interface API de cet outil, une organisation peut interroger directement, et à partir de ses propres systèmes, les bases de données judiciaires du ministère de la Justice et des cours municipales du Québec.



199

**organisations connectées
issues de différents secteurs
(services financiers, assurances,
firmes d'enquête, ministères
et organismes, etc.)**



270 000

consultations en 2024-2025



Avis d'exécutions forcées



Le service Avis d'exécutions forcées sert les professionnels ayant besoin de données relatives à la solvabilité et à l'état des créances en vue d'une relation d'affaires ou d'une transaction. Le Portail SOQUIJ permet aux huissiers de déposer de manière virtuelle l'avis d'exécution au greffe du tribunal.

Ce service interroge le registre officiel de tous les avis d'exécution forcée alimenté par :

- la Chambre des huissiers de justice du Québec ;
- le Bureau des infractions et amendes ;
- Revenu Québec et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;
- le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- ainsi que les cours municipales.



266

utilisateurs qui déposent des avis



+ de 34 000

avis d'exécutions forcées déposés



Formations



Aider les professionnels à trouver, à évaluer et à utiliser l'information juridique adéquatement dans leurs domaines d'activité est la mission que s'est donnée le Centre de formation SOQUIJ.

Cette année, son équipe a développé de nouveaux contenus pour bonifier l'offre de formations et de conférences, à savoir :

Antécédents judiciaires : gestion des risques de discrimination en milieu de travail

Maîtriser les grands principes relatifs aux antécédents judiciaires et à la discrimination, ainsi que les droits et les obligations de l'employeur en la matière. Gagner en autonomie dans la recherche d'antécédents judiciaires. Reconnaître les pratiques discriminatoires.

Diffamation et responsabilité civile : faire respecter sa réputation à l'ère numérique

Maîtriser l'application des principes de la responsabilité civile à des cas de diffamation en ligne. Acquérir les outils nécessaires pour assurer le respect d'une réputation.

Revue de jurisprudence : la réputation des entreprises

Connaître les jugements d'intérêt rendus au cours des dernières années en matière de diffamation portant sur la réputation des entreprises.



1 554

participants et participantes aux événements du Centre de formation SOQUIJ en 2024-2025



48

Indice de recommandation client (Net Promoter Score) du Centre de formation

NPS > 20 = Bon

NPS > 50 = Excellent



Résumés de décisions

Les résumés de décisions sont une pratique qui est très vite devenue l'expertise de SOQUIJ et sa plus riche contribution à une justice accessible. Fruit du travail rigoureux d'une équipe de conseillers et conseillères juridiques, ces condensés de décisions sont aujourd'hui consultés quotidiennement par des milliers de professionnels.

Ce service est offert aux organismes décisionnaires qui ne sont pas des tribunaux judiciaires, en vue de faire rayonner leur jurisprudence. Il se décline en 3 formats pour répondre adéquatement aux besoins :

Résumé indicatif

Une mise en valeur des principaux points en litige dans la décision.

Résumé détaillé

Une analyse approfondie de tous les points en litige dans la décision.

Résumé simplifié (anciennement « tableaux citoyens »)

Une présentation pensée pour informer le grand public sur différents enjeux juridiques ou pour faciliter l'exercice d'un droit.

La plupart des résumés produits se trouvent dans la Sélection SOQUIJ, aux côtés des résumés des décisions des tribunaux judiciaires.



1 183

résumés simplifiés rendus disponibles au 31 mars 2025 aux usagers des sites Web de partenaires



Traduction



Plusieurs tribunaux et organismes publics font confiance à SOQUIJ pour la traduction, en français et en anglais, de leurs décisions et d'autres documents officiels.

L'équipe de traduction est composée d'une quinzaine de traducteurs et traductrices, dont la plupart ont également une formation juridique (droit civil et/ou common law).

SOQUIJ est partenaire du ministère de la Justice du Québec pour la traduction des jugements vers le français, ainsi que le prévoit la *Charte de la langue française*.

+ de 4 M

de mots traduits en 2024-2025

+ de 2 800

**demandes de traduction traitées
en 2024-2025**



Trouver une décision

Le moteur de recherche Trouver une décision (citoyens.soquij.qc.ca) permet un libre accès aux décisions motivées de divers tribunaux et organismes. Certaines de ces décisions sont mises à la une sur la page d'accueil du site Internet de SOQUIJ, ainsi que sur son Blogue.



9,3 M

de consultations dans le moteur
de recherche en 2024-2025



2 M

de décisions diffusées

Erratum : Dans le rapport annuel 2023-2024, on devait lire 7,4 millions de consultations et non 4,6 millions, tel que publié.

Décisions à la une

Une manière d'accéder facilement au texte intégral des décisions qui font l'actualité.

+ de 240

décisions mises à la une entre avril
2024 et mars 2025

647

abonnés aux notifications par SMS
des décisions à la une



JuridiQC



JuridiQC est un service en ligne gratuit créé par SOQUIJ et financé par le ministère de la Justice du Québec. Il offre de l'information juridique et psychosociale facile à comprendre, des ressources pour aider les citoyens et un accompagnement pour entamer leurs démarches juridiques.



800 000

visiteurs uniques sur
juridiqc.gouv.qc.ca en 2024-2025,
soit + 60 % comparativement
à l'année précédente

Outil d'aide au divorce conjoint

Grâce à un questionnaire en ligne, JuridiQC génère les 4 principaux documents nécessaires pour demander un jugement de divorce au tribunal et fournit une liste personnalisée des autres documents dont le couple a besoin pour compléter son dossier.

2 942

comptes créés et activés dans l'Outil
depuis son lancement en février 2023



66,42

Indice de recommandation client
(*Net Promoter Score*) de l'Outil

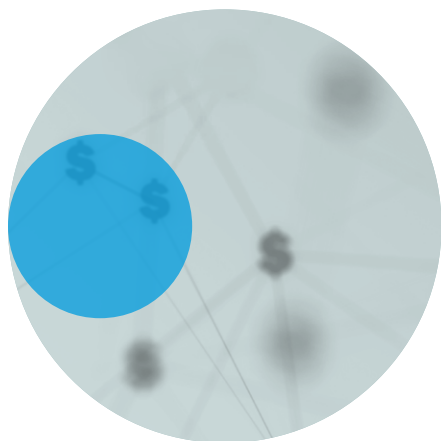
NPS > 50 = Excellent

NPS > 70 = Exceptionnel

SOQUIJ s'engage

Contributions

Soutien financier à la mission des organisations ou à la réalisation de projets particuliers



395 000 \$

Commandites

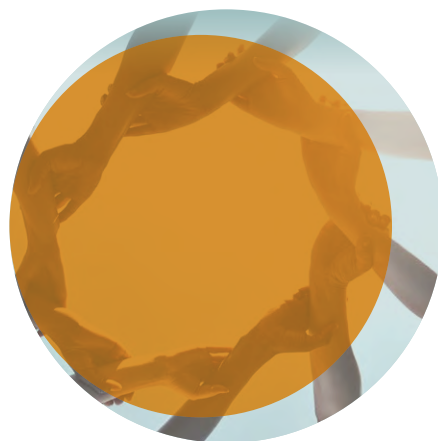
Appui financier à des projets ou à des événements



156 000 \$

Dons

Aide financière sous forme de gratuité d'utilisation du Portail SOQUIJ



9,3 M\$

Total
9,8 M\$

La nouvelle politique de contributions, de commandites et de dons, adoptée en décembre 2024, prévoit que toute demande doit se rattacher directement à l'un des objectifs suivants :

- Promouvoir une information juridique de qualité ;
- Promouvoir une documentation juridique de qualité ;
- S'intéresser à la réforme et à l'avancement du droit et de la justice.

Afin de concilier l'importance de soutenir les organismes et le respect de ses capacités financières, SOQUIJ :

- Se réserve le pouvoir discrétionnaire d'accorder ou non le soutien ;
- S'accorde le droit d'exiger des redditions de comptes et d'effectuer des audits ;
- Soumet à un plafond de 30 % sa contribution aux frais de fonctionnement d'un organisme.

Encourager la relève : la Coupe SOQUIJ

La 47^e édition du Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault s'est déroulée les 14 et 15 février 2025 à l'Université Laval. La Coupe SOQUIJ, qui est attribuée aux rédacteurs du deuxième meilleur mémoire et est assortie d'une bourse de 500 \$, a été remise à **Timmy D. Jutras** et à **Lily Jodoin**, de l'Université d'Ottawa.

Le Concours Pierre-Basile-Mignault est une compétition de plaidoirie qui oppose les 6 facultés canadiennes de droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif rendu par un tribunal de première instance en matière de droit civil. Le jugement est porté en appel devant le tribunal-école Pierre-Basile-Mignault.



De gauche à droite : Vincent Caron (Université d'Ottawa), Lily Jodoin, Martin Crevier (SOQUIJ), Timmy D. Jutras

Soutenir la communauté : une valeur portée par le personnel de SOQUIJ

Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 de SOQUIJ vise, entre autres choses, à bonifier l'implication de ses employés auprès d'organismes communautaires.

La Société encourage l'engagement de tous et de toutes dans des causes sociétales, la participation à des activités de bénévolat et, plus largement, la contribution

au bien-être de la communauté. Ces activités sont effectuées en équipe, conformément à la politique d'implication sociale de l'organisation.

En 2024-2025, 40 heures de bénévolat ont été offertes, ce qui dépasse la cible des 35 heures initialement prévue.



De gauche à droite : Phara Antoine Cajuste, Madeleine Duchesne, Stéphane Robert, Marie-Laure Félix, Mercedes Lepage, Marie-France Taillon et Pamela Hogue-Gariépy, de la Direction de l'expertise juridique et des relations clients, ont appuyé les activités de l'organisme **Le Chaînon**, qui vient en aide aux femmes en situation de vulnérabilité.



De gauche à droite : Stéphanie Bouthillier, Claudine Guindon, Ana Cerqueira et Amélie Beauchemin, de la Direction des ressources humaines, se sont impliquées auprès de la **Société de Saint-Vincent-de-Paul**, qui soutient les personnes vivant une situation difficile sans égard à leur culture, à leur langue ou à leur religion.

Présence numérique

Au 31 mars 2025

		
 Site Web	3 545 483 sessions  16,5 % 22 622 413 pages vues  9 %	1 152 302 sessions  67 % 2 315 657 pages vues  14 %
 LinkedIn	11 447 abonnés  8,5 %	2 009 abonnés  4 %
 Facebook	6 369 abonnés  2,5 %	4 705 abonnés  7,5 %
 X (Twitter)	3 479 abonnés  4 %	758 abonnés  1,5 %
 Instagram	940 abonnés  11 %	2 347 abonnés  28,5 %
 YouTube	359 abonnés  18,5 %	470 abonnés  69,5 %
 Blogue	6 740 abonnés  13 %	
 SMS	647 abonnés  11 %	

Événements notables

1 Devant une délégation de juristes et de fonctionnaires de la Justice française en visite au Québec, Émilie Larivée, avocate et analyste d'affaires, et Joëlle Duranleau, avocate spécialiste en simplification, ont présenté le service JuridiQC. L'événement s'inscrivait dans le cadre de la **2^e édition du Rendez-vous international de l'innovation en Justice** (4 septembre 2024).

2 Geneviève Fortin, avocate et spécialiste en simplification, a donné une conférence à la Grande Bibliothèque sur le mandat de protection. Il s'agissait du **premier atelier de la série Éclairage juridique**, une collaboration de JuridiQC et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (10 octobre 2024).

3 SOQUIJ a réuni près d'une soixantaine de représentants de la communauté juridique et parajuridique à l'occasion du **Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale**, dont elle assure la présidence jusqu'en 2026 (21 octobre 2024).

4 Amélie Pilon, avocate et conseillère juridique, a accordé **une entrevue au journal Le Devoir** après la parution de son article sur le Blogue SOQUIJ « Le café et les accidents du travail » (28 février 2025).

5 Lors de l'événement **Legal.IT**, organisé par le Jeune Barreau de Montréal, Marie-Josée Corriveau, avocate et présidente-directrice générale, a présenté la plénière d'ouverture portant sur la direction future de la gouvernance de l'IA au Canada et dans le monde (20 mars 2025).



1



2



3



4



5

02

Ressources

47

Ressources humaines

50

Ressources informationnelles

53

Ressources financières

Ressources humaines

Organigramme



Répartition de l'effectif

Effectif au 31 mars 2025 incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.

Catégorie	2023-2024	2024-2025	Écart
Personnel d'encadrement	19	22	3
Personnel professionnel	82	85	3
Personnel technicien	38	34	-4
Personnel de bureau	4	7	3
Total	143	148	5

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés*

* Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2023-2024 : Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = ½4] – [5]
Personnel d'encadrement	38 342	0	38 342	21	16	5
Personnel professionnel	152 019	1 062	153 081	84	80	4
Personnel technicien et de bureau	75 354	1 720	77 075	42	40	2
Total	265 716	2 782	268 498	147	136	11

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	2	65 813 \$
Total des contrats de service	2	65 813 \$

Taux de roulement

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant l'année financière et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

	Nombre 2022-2023	Taux (%) 2022-2023	Nombre 2023-2024	Taux (%) 2023-2024	Nombre 2024-2025	Taux (%) 2024-2025
Retraite	0	0 %	2	1,50 %	4	2,82 %
Démission	7	5,30 %	4	3,01 %	9	6,34 %
Total – Départ volontaire ¹	7	5,30 %	6	4,51 %	13	9,15 %
Nombre moyen d'employés durant la période de référence	132	s. o.	133	s. o.	142	s. o.

¹ Total des employés ayant pris leur retraite et ayant démissionné.

Formation et perfectionnement du personnel

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement des employés.

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2023	2024
Proportion de la masse salariale	1,74 %	0,81 %*

* Le surplus accumulé des dépenses de formation admissibles des années antérieures est utilisé pour combler l'écart entre l'obligation de 1 % et le réel de 2024.

Nombre moyen de jours de formation par personne

Catégorie d'emploi	2023	2024
Cadre	3,3	1,9
Professionnel	2,6	1,3
Technicien et personnel de bureau	0,5	0,3
Total*	6,4	3,5

* Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel technicien et de bureau.

Somme allouée par personne

	2023	2024
Somme allouée par personne*	1 480 \$	705 \$

* Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel technicien et de bureau.

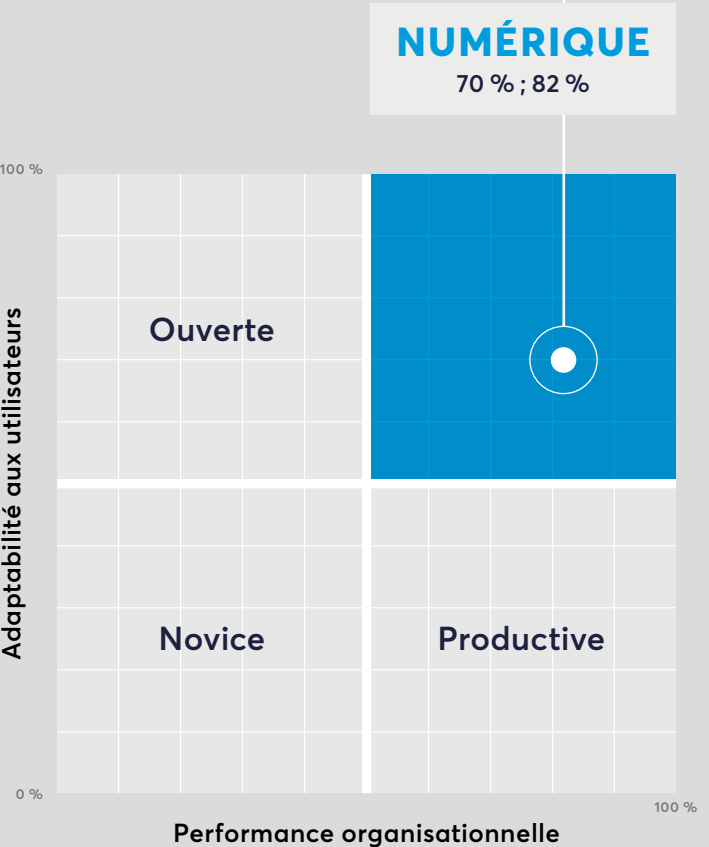
Ressources informationnelles

Depuis juin 2022, de nouvelles règles en matière de ressources informationnelles sont entrées en vigueur, comme le prévoit la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*. Celles-ci concernent les conditions et modalités touchant les articles 13 à 18 de la loi et contribuent à :

- Établir une saine gouvernance des ressources informationnelles;
- Mettre en place les conditions et les modalités de gestion des projets et des activités;
- Définir les autorités responsables et les seuils d'autorisation;
- Élaborer les critères à considérer au soutien des autorisations et au suivi des projets;
- Mesurer et appuyer la transformation numérique;
- Prioriser les travaux du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD) pour adopter les meilleures pratiques en sécurité de l'information et en cybersécurité à l'échelle gouvernementale.

Parmi les nouveautés, SOQUIJ devait établir un plan de transformation numérique, ce qu'elle a fait par l'entremise de son plan stratégique 2021-2024. Depuis, la maturité numérique de l'organisation progresse au fil des années, comme en témoignent ses résultats sur le Radar numériQc offert par le Centre québécois d'excellence numérique (voir tableau ci-contre).

SOQUIJ se trouve dans le profil d'une organisation



Pour plus d'information :
Centre québécois d'excellence numérique |
Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Chez SOQUIJ, plus du tiers des employés sont amenés à travailler au maintien, au développement, à l'acquisition, à l'évolution ou au remplacement d'un actif informationnel ou d'un service en ressources informationnelles.

Trois secteurs de la Direction des technologies de l'information travaillent avec les secteurs d'affaires pour assurer une offre de solutions technologiques optimales, soit : l'équipe de livraison des technologies de l'information, l'équipe de développement et d'intégration des solutions technologiques et l'équipe des infrastructures, de l'exploitation et de la cybersécurité.

La collaboration multiorganisationnelle est une grande force de la Société. Tous les efforts déployés en équipe contribuent à améliorer la qualité, la sécurité, l'accessibilité et la pérennité de l'information reliée à la jurisprudence du Québec pour les professionnels du droit et pour les citoyens.

Dans le cadre de son plan stratégique 2021-2024, SOQUIJ s'est donné comme vision de devenir un chef de file dans l'accès, la simplification et la valorisation de données et informations juridiques et judiciaires dans le cadre du virage numérique du gouvernement du Québec. Les orientations de ce plan sont en adéquation avec celles des Stratégies de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 et 2024-2028, qui prévoient que les citoyens et les employés de l'État sont au centre de la transformation visant à améliorer l'expérience des citoyennes et des citoyens, à inspirer leur confiance par un écosystème cybersécurité et à être au cœur de la performance de l'État.

De plus, les résultats obtenus au terme de l'exercice du Radar numériQc ont permis d'élargir et d'approfondir les orientations de SOQUIJ en ajoutant à sa stratégie de transformation numérique l'évolution de la culture organisationnelle de collaboration, l'évaluation de la performance et la responsabilité sociale.



39%

**du capital humain
de la Société sont des
ressources informationnelles**

Programme de consolidation des centres de traitement informatique

SOQUIJ est fière d'annoncer que la migration de ses charges vers l'infonuagique externe a été complétée le 30 novembre 2024. Ce projet est maintenant terminé.

Le Programme de consolidation des centres de traitement informatique vise le déplacement des charges de traitement et de stockage de SOQUIJ vers divers nuages, externes ou gouvernementaux, ainsi que la consolidation des charges résiduelles dans l'un des

services d'hébergement d'équipements informatiques sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Ainsi, seuls les appareils informatiques essentiels requérant une installation physique dans les bureaux demeurent.

Architecture, gestion et sécurité de l'information

L'équipe d'infrastructure et d'exploitation de SOQUIJ effectue un travail minutieux et en continu afin d'assurer la sécurité de l'information gouvernementale en adoptant les bonnes pratiques de cybersécurité, et ce, en tout respect des mesures exigées par le CGCD.

L'équipe a centralisé divers outils de surveillance et de détection des vulnérabilités pour en optimiser sa gestion interne. La certification PCI-DSS englobe les normes de sécurité mondiales sur les données bancaires. Elle permet d'assurer à tous les clients une sécurité renforcée de leurs données à l'égard des fraudes en ligne.

Chaque année, le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation à la cybersécurité. En 2024, la vigilance est de mise, puisque les menaces se multiplient et sont exacerbées, notamment avec l'émergence de l'intelligence artificielle.

Des campagnes de sensibilisation et de tests sont effectuées auprès des employés tout au long de l'année. Il leur est régulièrement rappelé l'importance de réduire les risques liés aux cyberattaques en demeurant vigilants dans leur quotidien. Chacune des campagnes et directives gouvernementales est relayée et des nouvelles internes sur le sujet sont diffusées afin que chaque employé participe à la lutte contre les cyberattaques.



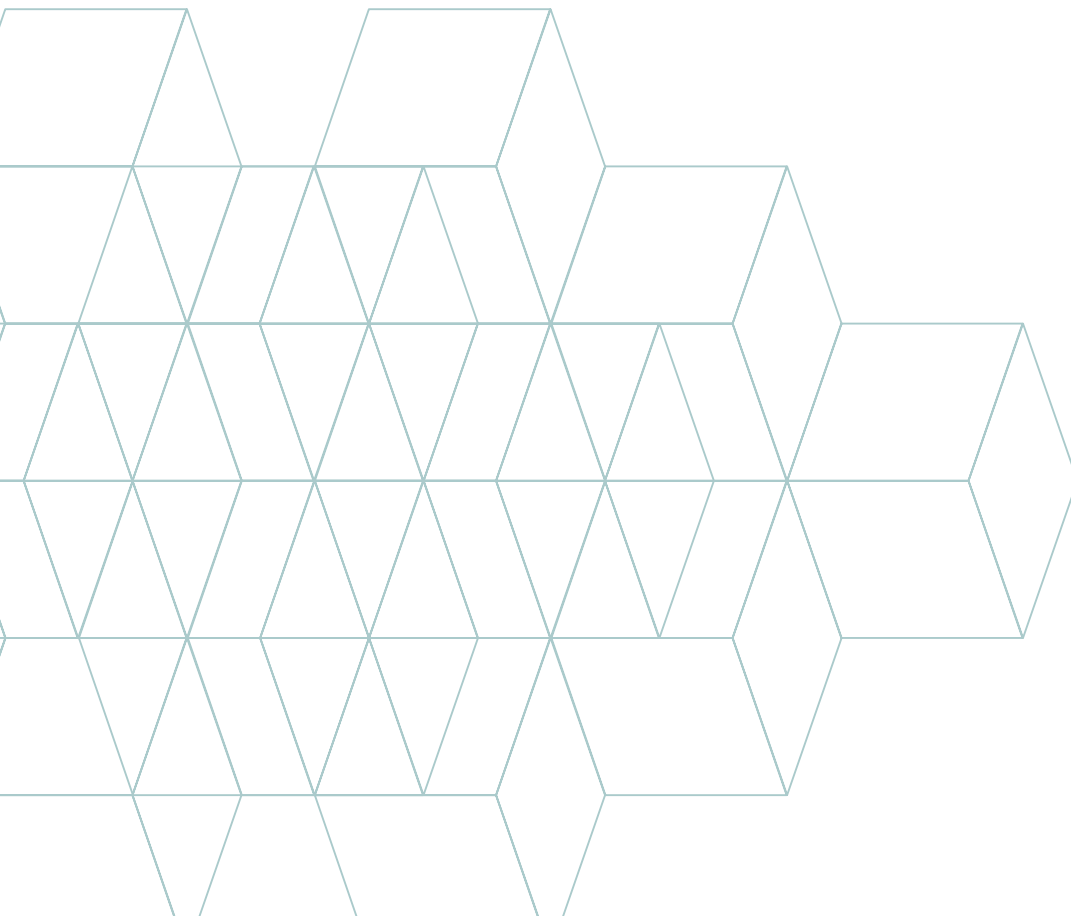
Ressources financières

Politique de financement des services publics

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (citoyens.soquij.qc.ca).

La tarification des produits est au cœur de son modèle d'affaires. Son système de coût de revient par activité et la valeur marchande de ses produits sont les éléments dont tient compte la Société pour déterminer une tarification assurant son autofinancement.

L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de sa tarification, qui sera maintenant fixée au 1^{er} avril de chaque année. Dans la section « Trouver une décision » de son site Internet, un accès gratuit à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec est offert.



03

Gouvernance

55

**Rôle du conseil
d'administration**

55

**Fonctionnement du
conseil d'administration**

56

**Composition du conseil
d'administration**

57

**Membres du conseil
d'administration**

70

**Rapport d'activités du
conseil d'administration**

71

**Rapport des comités du
conseil d'administration**

73

**Participation des
membres aux réunions
du conseil et des comités**

73

**Code d'éthique et de
déontologie des membres
du conseil d'administration**

74

**Rémunération et
honoraires**

Rôle du conseil d'administration

Les affaires de SOQUIJ sont administrées par un conseil d'administration qui a notamment pour fonction d'établir les orientations stratégiques de SOQUIJ et de s'assurer de leur mise en application. Le conseil approuve le budget annuel, les états financiers et le rapport annuel

de gestion. Il adopte aussi les politiques et approuve la structure organisationnelle ainsi que la nomination des dirigeants, à l'exception de la présidente-directrice générale. Finalement, le conseil suit la performance de SOQUIJ à travers ses principaux projets et activités.

Fonctionnement du conseil d'administration

Budget discrétionnaire

Le conseil d'administration dispose d'un budget discrétionnaire pour retenir les services d'experts afin d'obtenir des avis et une assistance sur des questions touchant ses activités.

Formation continue des administrateurs

SOQUIJ prévoit un budget afin d'assurer la formation des administrateurs. Une politique concernant la formation des administrateurs a été adoptée afin d'énoncer les modalités applicables à la planification et au déroulement de la formation des administrateurs. Ces derniers peuvent également avoir accès à des formations individuelles.

Au cours de l'exercice, les administrateurs ont bénéficié d'une formation portant sur le rôle du conseil d'administration pour assurer la relève au poste de président-directeur général.

Évaluation annuelle du conseil d'administration et évaluation individuelle des membres

L'exercice d'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil permet de faire le point sur la contribution et la participation des membres du conseil et de mettre en lumière les bonnes pratiques et les éléments d'amélioration souhaités afin d'optimiser le fonctionnement du conseil. Le comité de gouvernance et d'éthique a établi des critères pour l'évaluation des administrateurs.

Rémunération

Le gouvernement du Québec a instauré la rémunération des administrateurs des sociétés d'État assujetties à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* à partir du 1^{er} avril 2023 (décret n° 221-2023 du 8 mars 2023). Cette rémunération est basée sur un montant forfaitaire annuel auquel s'ajoute un montant complémentaire annuel pour agir comme membre ou président d'un comité du conseil d'administration, le cas échéant. Un processus pour le versement de la rémunération aux administrateurs a donc été mis en place par SOQUIJ à compter du 1^{er} avril 2023.

Composition du conseil d'administration

SOQUIJ est administrée par un conseil d'administration de **13 membres** nommés par le gouvernement, dont la présidente du conseil et la présidente-directrice générale.

En vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*, les membres du conseil d'administration, autres que la présidente-directrice générale, se répartissent comme suit :

- **Deux juges** nommés après recommandation des juges en chef des cours de justice ;
- **un universitaire** nommé après recommandation des doyens des facultés de droit ;
- **deux avocats** nommés après consultation du Barreau du Québec ;
- **un notaire** nommé après consultation de la Chambre des notaires du Québec ;
- **deux fonctionnaires du ministère de la Justice** nommés sur la recommandation du ministre de la Justice ;
- **un fonctionnaire** nommé sur la recommandation du président du Conseil du trésor ;
- **trois autres membres**, dont un qui est membre de l'ordre professionnel des comptables.

SOQUIJ fait partie des organismes assujettis à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. À ce titre, la composition de son conseil d'administration doit respecter certaines exigences. Son conseil d'administration compte parmi ses rangs :

- un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination ;
- une proportion d'au moins 40 % de femmes ; et
- un membre qui, de l'avis du gouvernement, est représentatif de la diversité de la société québécoise.

En ce qui concerne les exigences relatives à l'indépendance des membres du conseil, SOQUIJ compte maintenant neuf membres indépendants.

Membres du conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin

Présidente du conseil d'administration

Membre indépendante – Montréal

Membre du Comité de gouvernance et d'éthique

Membre du Comité d'audit et
des ressources informationnelles

Membre du Comité des ressources humaines

Présidente du conseil d'administration

Associée directrice, Sarrazin+Plourde

Date de nomination : 28 février 2018

Date de renouvellement : 23 août 2023

Date de fin de mandat : 1^{er} décembre 2025

Diplômée de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2002, M^e Marie-Claude Sarrazin possède plus de 20 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Associée directrice au cabinet Sarrazin+Plourde, elle possède aussi une expertise reconnue en droit de la construction. Elle fait preuve d'innovation au quotidien pour proposer des solutions au règlement des différends.

Plaideuse accomplie, M^e Sarrazin dispose d'un bagage imposant en droit disciplinaire et professionnel, représentant principalement des syndicats d'ordres

professionnels devant les différents conseils de discipline, le Tribunal des professions et la Cour d'appel. Elle accompagne les syndicats dans l'élaboration de stratégies et dans la réalisation d'enquêtes complexes, permettant de sanctionner les professionnels visés dans le cadre de dossiers de fraudes financières, de comportements dérogatoires extrêmes portant atteinte à l'honneur et à la dignité de la profession, ou des manquements aux règles de l'art.

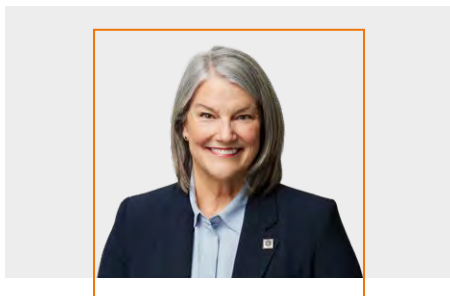
Au cours de sa carrière, M^e Sarrazin a également représenté et conseillé de nombreux donneurs d'ouvrage publics, y compris des universités et des sociétés d'État comme le Parc olympique, et a agi dans des dossiers mettant en cause des infrastructures publiques. Elle a ainsi accumulé des connaissances importantes en matière d'appels d'offres publics et de réclamations reliées à des projets de construction.

Stratégique et pragmatique, M^e Sarrazin est une conseillère de choix pour ses clients, de la planification du projet d'infrastructure à la sélection du mode de réalisation et de l'entrepreneur, jusqu'au traitement des réclamations et des différends. Avant-gardiste, elle maîtrise les nouveaux modes de réalisation collaboratifs de projets d'infrastructures complexes et risqués.

M^e Sarrazin a siégé à de nombreux conseils d'administration et maîtrise les rouages de la gouvernance, au niveau tant privé, public que parapublic.

Sa contribution au débat public sur le nouveau *Code de procédure civile* est également à souligner. Véritable leader en matière de transformation de la profession, elle s'implique activement auprès du comité Transformation de la profession du Barreau de Montréal.

Convaincue que les outils numériques peuvent favoriser une meilleure collaboration au quotidien, elle fait preuve d'initiative en proposant de nouvelles technologies à ses collègues, clients et confrères juristes : Sarrazin+Plourde est d'ailleurs un cabinet sans papier depuis plusieurs années déjà et poursuit sa transformation numérique depuis bien avant la pandémie.



M^e Marie-Josée Corriveau

Présidente-directrice générale

Membre indépendante

Laurentides

**Présidente-directrice générale de SOQUIJ
et membre du conseil d'administration**

Date de nomination : 6 janvier 2025

Date de fin de mandat : 5 janvier 2028

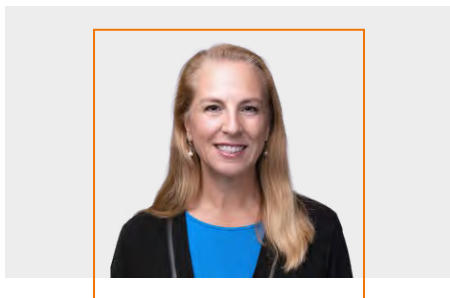
M^e Marie-Josée Corriveau est diplômée en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 1986. Elle est également détentrice d'un diplôme d'études supérieures en droit de la santé de l'Université de Sherbrooke.

Pendant plus de 30 ans, elle a œuvré comme plaideuse devant les différents tribunaux du Québec dans des domaines variés, tout en maintenant une expertise de pointe en droit public et en droit professionnel. Elle a notamment conseillé des organismes publics, dont des municipalités et le vérificateur de Montréal dans le dossier des compteurs d'eau, des ordres professionnels et des institutions du réseau de la santé. Elle a aussi représenté une communauté autochtone dans des recours majeurs. En 2014, elle a combiné sa pratique à celle de présidente du Conseil de discipline du Barreau du Québec.

En 2015, elle est nommée présidente en chef du Bureau des présidents des conseils de discipline, une nouvelle entité qui regroupe les présidents des conseils de discipline de tous les ordres professionnels du Québec. Forte de sa longue feuille de route dans l'écosystème juridique, elle a contribué activement à mettre sur pied ce nouvel organisme, et en assumera la gestion jusqu'à sa nomination comme sous-ministre associée aux affaires juridiques et sous-procureure générale adjointe au ministère de la Justice en 2023.

C'est en janvier 2025 qu'elle se joint à la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) comme présidente-directrice générale, où elle met en œuvre son engagement, son leadership mobilisateur et son expertise en faveur de l'accès à la justice.

M^e Corriveau a par ailleurs enseigné le cours des *Obligations* à l'École du Barreau du Québec de 2010 à 2014, en plus d'agir comme membre enquêteur au Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec pendant près de dix ans, de 2003 à 2012. Elle a également fait partie du groupe de travail du *Projet Justicia* pour la rétention et l'avancement des avocates en pratique privée entre 2011 et 2014, en plus d'avoir occupé le poste de présidente du comité sur les femmes dans la profession.



M^{me} Marie-Josée Amyot

Présidente du Comité d'audit et des ressources informationnelles

Membre indépendante

Montréal

**Vice-présidente des finances
Les Eaux Naya inc.**

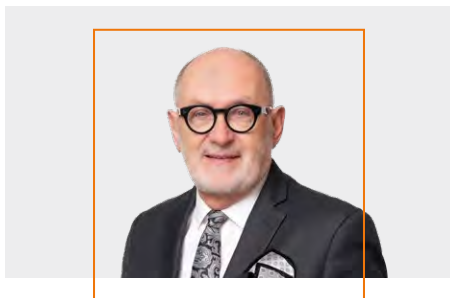
Date de nomination : 17 avril 2024

Date de fin de mandat : 17 avril 2026

Diplômée des Hautes études commerciales, de l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés, M^{me} Marie-Josée Amyot possède plus de 25 ans d'expérience en matière de direction financière et gestion d'entreprise. Elle occupe le poste de vice-présidente des Finances pour Les Eaux Naya inc. depuis avril 2021. De plus, elle est certifiée en gouvernance d'entreprise par le Collège des administrateurs de sociétés et possède une certification Green Belt en Lean Six Sigma, confirmant sa propension à l'excellence financière et opérationnelle.

M^{me} Amyot est membre du conseil d'administration de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB) depuis 2022, elle y siège aussi au comité d'audit. L'AQRCB est l'organisme de gestion désigné pour l'élaboration, la mise en œuvre, le financement et la gestion du système de consigne modernisé selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs. Depuis 2015, elle est également membre du conseil d'administration de FEI Canada – Section du Québec, une association professionnelle intersectorielle dédiée aux hauts dirigeants financiers, et a siégé au comité avisier de Simaudio (2016-2024).

Au cours de sa carrière au sein de grandes compagnies publiques et également de PME, M^{me} Amyot a eu l'occasion de développer son expertise dans les domaines de la planification stratégique, l'analyse de rentabilité et la comptabilité financière et de gestion, ainsi que dans l'organisation des processus et des contrôles. La gestion des ressources humaines, l'audit financier ainsi que la gestion des risques et des ressources informationnelles sont également des domaines où elle a fait sa marque.



L'honorable Pierre E. Audet

Juge suppléant à la Cour du Québec

Président du Comité de gouvernance et d'éthique

Membre indépendant

Capitale-Nationale

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de renouvellement : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Le juge Pierre E. Audet est détenteur d'un baccalauréat en droit (LL. B.) et d'une maîtrise en droit avec spécialisation en histoire du droit et en administration judiciaire (LL. M.) obtenus de la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. L'essentiel de sa carrière d'avocat s'est fait au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, soit à la direction générale des services de justice, au bureau du sous-ministre et comme directeur de la recherche et de la législation ministérielle, laquelle direction a piloté la révision du *Code de procédure civile* de 2003. Il a également été président du Jeune Barreau de Québec (1986-1987), bâtonnier de Québec (1993-1994) et membre du comité exécutif du Barreau du Québec de 1992 à 1994. En septembre 1999, le conseil d'administration du Barreau de Québec lui décerne la Médaille du Barreau de Québec pour son engagement au sein de son ordre professionnel et pour sa « contribution à l'avancement de la justice, au développement du droit et à l'amélioration des services judiciaires ».

Le 20 février 2002, il est nommé juge à la Cour du Québec à Saint-Jérôme. De 2002 à 2009, il exerce principalement ses fonctions judiciaires dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière-Labelle (Mont-Laurier). De 2006 à 2008, il est membre du Tribunal des droits de la personne. Le 9 février 2009, il est désigné coordonnateur adjoint pour cette même région en matière civile. Le 10 novembre 2010, il est nommé juge en chef adjoint à la Chambre civile de la Cour du Québec, fonction qu'il occupe jusqu'au 10 décembre 2017. Au cours de cette dernière période, il est membre du Conseil de la magistrature du Québec. De 2016 à 2019, il est membre du conseil d'administration de Justice Pro Bono à titre de juge observateur. D'août 2018 à décembre 2019, il est directeur exécutif du Conseil de la magistrature du Québec.

Depuis le 21 février 2020, il est juge suppléant à la Cour du Québec. Il siège principalement dans les litiges portant sur des petites créances et en matière de santé mentale (ordonnance de garde). À SOQUIJ, il préside le comité de gouvernance et d'éthique. Il est enfin conseiller en éthique et en déontologie auprès des membres du conseil d'administration. Depuis 2018, il est membre fondateur du comité exécutif et du conseil de l'Institut de réforme du droit et de la justice (IQRDJ). Depuis qu'il a pris sa retraite, il porte un intérêt particulier aux sujets suivants : l'utilisation des médias sociaux par les juges (guide, vidéo et séminaire de formation des juges) ainsi que l'intelligence artificielle et la justice.

Le juge Audet possède notamment une expertise en matière d'éthique et de déontologie. Il possède une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une vaste expérience à titre d'administrateur.



M^e Sylvie Bourdon

Présidente du Comité des ressources humaines

Membre indépendante

Montréal

Date de nomination : 17 avril 2024

Date de fin de mandat : 17 avril 2026

Diplômée en droit de l'Université de Montréal et membre de la Chambre des notaires du Québec depuis 1988, M^e Sylvie Bourdon possède une vaste expérience de gestionnaire en droit des affaires, conformité, gouvernance et gestion des talents.

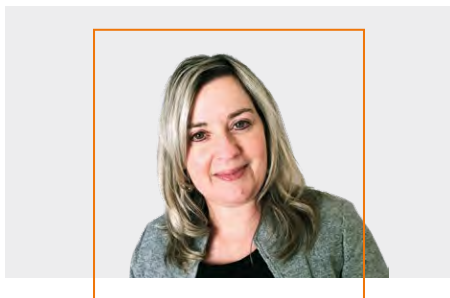
Après une courte période en pratique privée, M^e Bourdon a occupé, pendant plus de 30 ans, diverses fonctions au sein d'entreprises d'envergure.

En 1990, elle s'est jointe à Bombardier Transport comme conseillère juridique. Par la suite, pendant une vingtaine d'années, elle y occupera différents postes de haute direction à Montréal et à Berlin. À titre de vice-présidente, elle sera notamment responsable, pour l'ensemble du groupe Transport de Bombardier, des affaires juridiques, des contrats, de la gestion des réclamations, de l'approbation des offres, de la gouvernance et de la propriété intellectuelle. Pour une période de près de deux ans, elle se joindra au groupe Aéronautique de Bombardier en tant que vice-présidente des ressources humaines.

De 2019 à 2022, M^e Bourdon a fait partie de l'équipe de direction de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Elle se joint d'abord à l'organisation comme cheffe des Affaires juridiques et gestionnaire responsable des opérations de Granville Island. En 2021, elle ajoute à son portfolio de responsabilités la division des Personnes et culture.

Au cours de sa carrière, tant au Canada qu'à l'international, M^e Bourdon a dirigé des équipes multidisciplinaires et diversifiées, a participé activement à différentes transformations organisationnelles et a siégé à de nombreux conseils. Comme mentor, elle a guidé plusieurs personnes dans leur développement professionnel.

M^e Bourdon est récipiendaire de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec et lauréate, à titre de mentor, du Prix duo du leadership du Journal des affaires.



M^{me} Michèle Demers

Membre du conseil d'administration

Capitale-Nationale

**Vice-présidente de l'expérience client
et de l'innovation**
Centre d'acquisitions gouvernementales

**Nommée sur la recommandation du président
du Conseil du trésor**

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^{me} Michèle Demers œuvre au sein de la fonction publique québécoise depuis l'obtention de son diplôme en informatique de gestion de l'Université Laval, en 1990. Elle occupe actuellement un poste de vice-présidente au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

Depuis janvier 2023, elle œuvre comme vice-présidente de l'expérience client et de l'innovation. Elle assure l'application des règles contractuelles, voit au développement d'une vision d'affaires en matière d'innovation, assure la prise en charge de l'expérience client dans un continuum d'amélioration continue du service à la clientèle et, finalement, elle assume des responsabilités à l'égard de lignes d'affaires spécialisées tels les achats mandatés de biens et services, les services de placement média et de publicité ainsi que la disposition des biens publics.

De janvier 2022 à janvier 2023, au CAG, elle assurait la vice-présidence de l'administration, du service à la clientèle et de la performance. À ce titre, elle était notamment responsable des activités de soutien à la gestion en matière de ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles, du suivi et de l'application des règles contractuelles, du service à la clientèle, de l'optimisation des processus d'affaires et de la production d'information de gestion.

Précédemment, elle a agi comme vice-présidente à la gouvernance, à la performance et aux services à la gestion à Infrastructures technologiques Québec, de septembre 2020 à décembre 2021, et ce, dans le domaine de l'architecture d'entreprise, de la performance des processus, de la gestion du portefeuille de projets, des relations avec la clientèle ainsi que de la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et contractuelles.

De 2006 à 2020, elle a occupé au Centre de services partagés du Québec divers postes de gestion en ressources informationnelles, principalement dans les services d'infrastructures technologiques de l'organisation, et ce, dans l'élaboration de stratégies, d'orientations, de gestion de performance, de sécurité, de gouvernance de portefeuille de projets et de relation avec la clientèle.

Au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 1990 à 2006, elle a œuvré comme analyste en développement et en entretien de systèmes informatiques, puis ensuite à titre de chef de service.

M^{me} Demers possède notamment une expertise en transformation numérique, des connaissances en matière comptable et financière et une expérience en lien avec les ressources informationnelles. Elle possède également une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une expérience à titre de dirigeante.



M^e Karen Eltis

Membre du Comité de gouvernance et d'éthique

Membre indépendante

Montréal

Professeure titulaire
Faculté de droit, section de droit civil
Université d'Ottawa

Nommée après recommandation des doyens
des facultés de droit

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Karen Eltis est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour la section de droit civil.

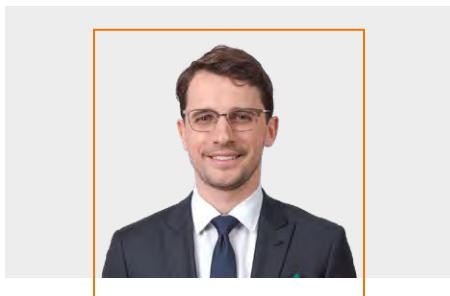
Récipiendaire de la médaille Walter Mundell décernée par le ministère du Procureur général de l'Ontario, ses recherches se concentrent sur le cyberdroit, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'impact des nouvelles technologies sur les droits constitutionnels et sur la gouvernance dans une perspective de droit comparé.

Ancienne directrice du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa et ancienne chercheure affiliée du Center for Information Technology Policy de l'Université Princeton (2016-2018), elle a également agi comme professeure-chercheure invitée à la Columbia Law School.

Ses écrits ont été cités par la Cour suprême du Canada à plusieurs reprises, notamment dans l'affaire *A.B. c. Bragg Communications inc.*, 2012, 9147-0732 Québec inc. 2020 et dans *Sherman (Succession) c. Donovan*, 2021. Son plus récent livre s'intitule *Courts, Litigants and the Digital Age* (Irwin Law). Elle est également coauteure du manuel de référence en matière de diffamation *The Law of Defamation: Canada, United Kingdom, Australia, New Zealand, United States* (Thomson Reuters).

Parlant couramment le français, l'anglais, l'hébreu, l'espagnol ainsi que le roumain, M^e Eltis est diplômée en droit de l'Université McGill, de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Columbia Law School (Harlan Fiske Stone Scholar). Avant de se joindre au corps professoral de l'Université d'Ottawa, elle était associée en litige à New York.

M^e Eltis possède notamment une expertise en éthique et en déontologie, en gestion intégrée des risques et en transformation numérique.



M^e Charles Guay

Membre du Comité d'audit et des ressources informationnelles

Membre du Comité des ressources humaines

Membre indépendant

Estrie

Avocat, Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Charles Guay exerce en litige et règlement des différends dans les domaines du droit des assurances, de la responsabilité civile et professionnelle, du droit commercial et de la construction. Il se spécialise plus particulièrement dans les litiges en matière de fraude ou autres réclamations complexes pour des assureurs ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle. Son expérience et sa pratique l'amènent à plaider régulièrement devant les tribunaux civils et à accompagner les clients dans des voies innovantes de résolution des litiges.

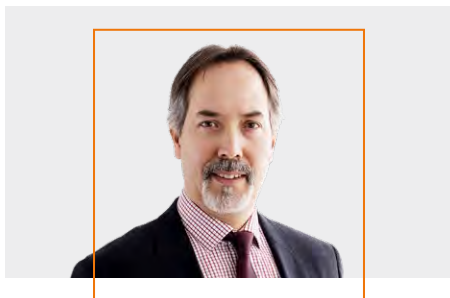
Il est l'associé responsable du groupe de pratique en responsabilité et assurance au sein du cabinet Cain Lamarre, au sein duquel il pratique depuis 2015.

Il rédige régulièrement des publications dans ses domaines d'intérêt. Il s'intéresse notamment à la notion de l'expertise commune depuis l'entrée en vigueur du *Code de procédure civile*, en 2016, et a donné de la formation à ce sujet conjointement avec le Barreau du Québec.

M^e Guay donne régulièrement de la formation dans le domaine du droit des assurances à titre de formateur accrédité à la Chambre de l'assurance de dommages. De plus, il s'implique à titre de chargé de cours en droit des obligations à l'École du Barreau et à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Comme étudiant, il y a enseigné la recherche juridique, a agi en tant qu'assistant de recherche en droit administratif et du travail et a organisé un événement-bénéfice permettant d'amasser une somme importante investie dans la modernisation de la bibliothèque de droit.

Dans les dernières années, il a siégé comme administrateur au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lac-Memphrémagog, de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke et de l'organisme sans but lucratif Memphrémagog Conservation inc.

M^e Guay possède notamment une expertise en éthique et en déontologie et une expérience approfondie à titre de gestionnaire et d'administrateur.



M^e Julien-Maurice Laplante

Membre du conseil d'administration

Capitale-Nationale

**Directeur général des orientations
et de l'accès à la justice
Ministère de la Justice du Québec**

**Nommé sur la recommandation
du ministre de la Justice**

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Julien-Maurice Laplante est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2001. Il a fait un certificat d'initiation au droit français à l'Université de Poitiers ainsi qu'une maîtrise en relations internationales à l'Université Laval.

M^e Laplante est actuellement directeur du développement de l'accès à la justice au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est entre autres responsable des orientations et des activités concernant la gestion du Fonds Accès Justice, le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, le Programme de médiation obligatoire et d'arbitrage automatique aux petites créances, l'aide juridique, ainsi que le suivi et le soutien des activités des Centres de justice de proximité.

Après avoir entrepris sa pratique comme avocat plaidant au contentieux civil et commercial du ministère de la Justice, M^e Laplante poursuit sa carrière à l'international en contribuant activement à la mise en œuvre de différents projets de renforcement de la justice financés par l'Agence canadienne de développement international au Rwanda, au Mali, au Burkina Faso, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie.

En 2008, il fait un retour dans la fonction publique québécoise et se joint à l'équipe des affaires juridiques au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), dont les activités sont maintenant reprises par l'organisme Infrastructures technologiques Québec et le Centre d'acquisitions gouvernementales. Sa pratique concerne alors les domaines du droit des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit contractuel.

Depuis 2016, M^e Laplante assume différents postes de gestion au sein de l'appareil gouvernemental au CSPQ, puis au ministère des Transports et maintenant au ministère de la Justice.

M^e Laplante possède une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une expérience à titre de dirigeant et d'administrateur.



M^{me} Karine Larochelle

Membre du conseil d'administration

Capitale-Nationale

**Directrice générale des ressources humaines
Ministère de la Justice du Québec**

**Nommée sur la recommandation
du ministre de la Justice**

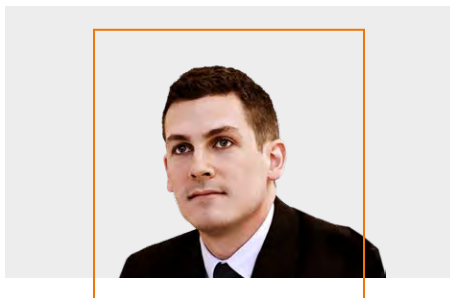
**Date de nomination : 13 décembre 2023
Date de fin de mandat : 13 décembre 2027**

M^{me} Larochelle est diplômée en relations industrielles de l'Université Laval depuis 2006 avec la mention d'honneur du Doyen des sciences sociales. Elle détient également un diplôme de deuxième cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique. Après avoir entrepris sa carrière dans le secteur privé, elle a débuté dans le secteur public à titre d'analyste en procédés administratifs à la Régie de l'assurance maladie du Québec. Par la suite, elle a occupé différentes fonctions au ministère de la Justice du Québec (MJQ), dont celle de coordonnatrice ministérielle pour l'implantation de SAGIR.

En 2010, elle a remporté le prix Forum des jeunes de la fonction publique – catégorie Leadership, puis a commencé sa carrière de gestionnaire et occupé des postes de directrice dans différents départements.

M^{me} Larochelle est actuellement directrice générale des ressources humaines et de l'innovation organisationnelle au MJQ. À ce titre, elle est responsable d'assurer la gestion des ressources humaines, de favoriser la mobilisation et le développement des employés, de soutenir la planification et l'implantation des changements organisationnels et de consolider le partenariat avec les représentants des employés. Finalement, elle a également la responsabilité d'assurer la prise en charge de la continuité des services essentiels au sein du MJQ ainsi que de maintenir une culture d'innovation par l'implantation de projets d'amélioration continue et d'optimisation des processus. Elle collabore étroitement avec une multitude d'intervenants, notamment les organismes centraux, la magistrature et les syndicats.

M^{me} Larochelle est également membre exécutive du Forum des directrices et directeurs des ressources humaines de la fonction publique du Québec depuis 2022.



M^e Alexandre Paul-Hus

Membre du Comité des ressources humaines

Membre indépendant

Montréal

Gagnier Guay Biron
Ville de Montréal

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

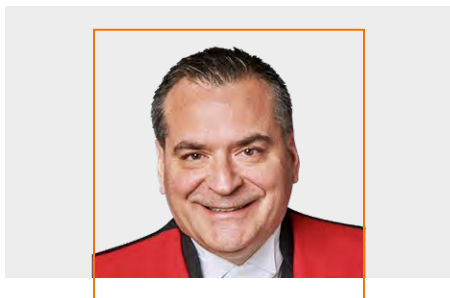
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Alexandre Paul-Hus pratique le droit depuis 2007. Il a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2006. Il détient également une maîtrise en droit de l'Université McGill (2010) et un diplôme de 2^e cycle en common law de l'Université de Sherbrooke (2010).

M^e Paul-Hus a commencé sa pratique au sein du cabinet Heenan Blaikie, à Montréal. Il a ensuite pratiqué le litige civil et commercial au sein de deux cabinets montréalais, soit les cabinets Woods et Langlois. En octobre 2017, il s'est joint au service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à titre d'avocat plaidant et d'avocat-conseil.

La vulgarisation juridique est chère aux yeux de M^e Paul-Hus. Depuis son admission à la profession, il a œuvré de multiples façons à la diffusion du savoir juridique: il a été chargé de cours à l'Université McGill, a enseigné à l'École du Barreau du Québec et a été chargé de cours en droit administratif à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, tout en étant l'auteur de plusieurs publications juridiques et de formations. M^e Paul-Hus contribue également à la profession en siégeant, depuis 2018, à titre de membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec.

M^e Paul-Hus possède notamment une expertise en relations du travail, en éthique et en déontologie ainsi que des connaissances en matière comptable et financière et en gestion contractuelle dans le secteur public.



L'honorable Bernard Synnott

Juge à la Cour supérieure du Québec

Membre du Comité d'audit et des ressources informationnelles

Membre indépendant

Montréal

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Le juge Bernard Synnott a été admis au Barreau en 1987, puis nommé à la Cour supérieure du Québec en 2018. Au moment de sa nomination, il était associé du cabinet Fasken Martineau. Grandement impliqué au sein de son ordre professionnel, le juge Bernard Synnott a occupé la fonction de bâtonnier du Québec (2014-2015) après avoir occupé celle de bâtonnier de Montréal (2004-2005).

Il a siégé à de nombreux comités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Il a présidé le Comité des requêtes, le Comité des finances, le Comité exécutif ainsi que le Conseil général du Barreau du Québec.

Le juge Synnott a également été membre du conseil d'administration de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada (2015-2018) et de la Corporation de services du Barreau du Québec (2013-2018). Il a aussi siégé au conseil d'administration de l'École du Barreau du Québec (2001-2003), où il a enseigné le droit administratif et la procédure civile durant cinq ans (1996-2001). Il est coauteur de l'ouvrage *Le Grand collectif – Code de procédure civile* (Thomson Reuters). En 2015, le Barreau du Québec lui décernait la distinction Avocat émérite (Ad. E.), puis, en 2016, le Mérite du Barreau du Québec, en reconnaissance de son apport à la profession.



M. Stéphane Vidal

Membre du Comité de gouvernance et d'éthique

Membre indépendant

Estrie

**Vice-président marketing et communications
Midwich Canada**

Date de nomination : 17 avril 2024

Date de fin de mandat : 17 avril 2026

M. Stéphane Vidal cumule plus de 35 ans d'expérience dans le secteur des hautes technologies, où il s'est forgé une solide expertise en marketing, communications, commercialisation et stratégie de développement et de gestion de produits et services. Au cours des deux dernières décennies, il a occupé des postes de cadre supérieur qui lui ont permis d'acquérir une vaste expérience à l'international. Reconnu pour son leadership, son dynamisme et son expertise en transformation numérique, M. Vidal continue de mettre son expérience au service des entreprises en croissance et du développement de la prochaine génération d'entrepreneurs.

Entrepreneur aguerri, fortement engagé dans son milieu, il siège aux conseils d'administration de divers organismes et de quelques comités consultatifs d'entreprises en démarrage. Il participe activement au développement de l'écosystème entrepreneurial en tant que mentor au sein du Réseau Mentorat et auprès de Québec Tech depuis plus d'une décennie.

Titulaire d'un baccalauréat en finance de l'Université Laval et d'un diplôme de l'Institut canadien des valeurs mobilières, M. Vidal a complété le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés, ce qui lui confère le titre d'administrateur de sociétés certifié (ASC, C. Dir.).

Rapport d'activités du conseil d'administration

Séances du conseil

Le conseil d'administration s'est réuni dans le cadre de cinq séances. Les séances du conseil ont lieu en mode hybride. Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance, chacune des séances du conseil a été suivie d'un huis clos.

Orientations stratégiques

Le conseil d'administration a tenu une réunion stratégique d'une journée complète le 11 février 2025, en présence des membres de la direction. La rencontre s'est déroulée sous la forme d'exercices participatifs ayant pour but d'identifier les projets les plus porteurs pour SOQUIJ et orienter la priorisation des actions découlant de la révision du modèle d'affaires et paver la voie au prochain plan stratégique de SOQUIJ.

Dossiers marquants

Parmi les dossiers qui ont marqué les activités du conseil cette année, il y a lieu de mentionner les suivants :

- Approbation du dossier d'affaires de la plateforme gouvernementale de règlement des différends en ligne (PGRDL)
- Projets conjoints avec le ministère de la Justice du Québec
- Travaux en lien avec la planification stratégique 2025-2028
- Accueil de trois nouveaux membres du conseil d'administration
- Approbation d'un programme de planification de la relève des dirigeants
- Nomination d'un directeur général adjoint par intérim, d'une directrice des technologies de l'information et d'une directrice des affaires juridiques et secrétariat général
- Recommandation de la nomination d'une présidente-directrice générale
- Conclusion de nombreuses ententes avec les partenaires de SOQUIJ
- Adoption d'une politique sur les contributions, les commandites et les dons
- Adoption de la *Charte pour une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle*
- Travaux en lien avec le positionnement de SOQUIJ

Rapport des comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a constitué trois comités du conseil, à savoir le comité de gouvernance et d'éthique, le comité d'audit et des ressources informationnelles et le comité des ressources humaines. Les comités ont tenu un total de 12 réunions régulières.

Comité de gouvernance et d'éthique

Membres du comité

M. le juge Pierre E. Audet, président du comité

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Karen Eltis

M. Stéphane Vidal

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en lien avec les politiques et les orientations relatives à la gouvernance et à l'éthique.

Les travaux du comité ont porté en grande partie sur l'assujettissement de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et le suivi des actions à poser par le conseil d'administration pour se conformer à cette loi :

- Nominations au conseil d'administration
- Qualification d'indépendance des membres
- Représentativité de la diversité au sein du conseil d'administration et contribution de SOQUIJ à l'atteinte des objectifs collectifs des groupes visés

Le comité a recommandé au conseil la révision de politiques de SOQUIJ, notamment une politique sur les contributions, les commandites et les dons.

Le comité s'est également penché sur les questions d'éthique en matière d'intelligence artificielle en vue que le conseil adopte une *Charte pour une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle*.

Dans le cadre de son mandat, le comité a réalisé divers travaux en lien avec la nomination de nouveaux membres au sein du conseil.

Par ailleurs, le comité a élaboré et planifié des activités de formation continue des membres, selon leurs besoins.

Finalement, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Comité d'audit et des ressources informationnelles

Membres du comité

M^{me} Marie-Josée Amyot, présidente du comité

M. le juge Bernard Synnott

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Charles Guay

Le comité d'audit et des ressources informationnelles de SOQUIJ voit à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les contrôles internes sont adéquats. Il veille également à la bonne gestion des ressources informationnelles.

Au cours de l'exercice, le comité a effectué un suivi régulier de l'information financière, de l'efficacité des contrôles internes et des mécanismes de gestion des risques. Il a examiné les états financiers trimestriels et annuels de SOQUIJ. Aux fins de la planification de la vérification annuelle des états financiers, il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec ainsi que les auditeurs externes.

Le comité a également fait le suivi de mandats d'audit interne donnés par SOQUIJ et a surveillé l'avancement des travaux visant la mise en œuvre des recommandations en découlant. Il a analysé et recommandé l'adoption du budget annuel de l'exercice, ainsi que des prévisions budgétaires pluriannuelles.

Le comité a pris connaissance des responsabilités de SOQUIJ par rapport aux mesures de contrôle des dépenses de certains projets et s'est assuré du respect de ses obligations. De plus, il a effectué les suivis relatifs à la gestion contractuelle et à la gestion des risques organisationnels.

Une étude des seuils d'autorité financière a été réalisée afin d'optimiser nos processus en matière d'approbation de dépenses ce qui a donné lieu à l'adoption d'une Politique sur la délégation d'autorité financière et à l'adoption d'une Politique de capitalisation par le conseil d'administration.

Dans le cadre de ses fonctions relatives aux ressources informationnelles, le comité a suivi l'avancement des différents projets technologiques de SOQUIJ.

Finalement, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Comité des ressources humaines

Membres du comité

M^e Sylvie Bourdon, présidente du comité

M^e Alexandre Paul-Hus

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Charles Guay

Le comité des ressources humaines a notamment pour mandat de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer un profil de compétences et d'expérience pour la nomination du président-directeur général ainsi que de recommander l'approbation des conditions de travail pour le personnel syndiqué et non syndiqué. Le comité est également responsable d'examiner les propositions de modifications organisationnelles et de nomination de dirigeants.

Le comité a réalisé des travaux en lien avec la mise en place d'un processus de nomination des dirigeants de la Société. Il a aussi recommandé au conseil la nomination de deux dirigeants à la direction des technologies de l'information et à la direction des affaires juridiques et du secrétariat général.

Au cours de l'exercice, le comité a suivi les travaux concernant la mise en œuvre des modifications à la structure organisationnelle et l'établissement d'un programme de planification de la relève des dirigeants de SOQUIJ. Il a également participé aux différentes étapes entourant l'évaluation du poste de président-directeur général de SOQUIJ.

Le comité a effectué le suivi des travaux en lien avec les conditions de travail des employés non syndiqués de SOQUIJ.

Le comité a également recommandé au conseil l'approbation des modifications proposées à plusieurs politiques concernant les ressources humaines.

Finalement, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Participation des membres aux réunions du conseil et des comités

Relevé des présences

Période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Membres	Conseil d'administration	Comité d'audit et des ressources informationnelles	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
Nombre de réunions	5	4	4	4
Marie-Claude Sarrazin	5/5	4/4	3/4	4/4
Danielle Blondin	1/1	1/1	1/1	1/1
Marie-Josée Corriveau	1/1	1/1	1/1	1/1
Pierre E. Audet	3/5		4/4	
Michèle Demers	5/5	1/1		
Karen Eltis	4/5		4/4	
Charles Guay	5/5	4/4		2/2
Julien-Maurice Laplante	5/5		1/1	
Karine Larochelle	5/5			
Alexandre Paul-Hus	5/5			4/4
Bernard Synnott	5/5	1/4		
Sylvie Bourdon	5/5			3/3
Stéphane Vidal	5/5		2/3	
Marie-Josée Amyot	5/5	4/4		

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de SOQUIJ est disponible sur le site Internet : <https://soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/gouvernance/> (section Documents)

Rémunération et honoraires

Rémunération des membres du conseil d'administration

pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Nom du membre	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités		Avantages versés	Total
	Présidence	Membre	Présidence	Membre		
Marie-Claude Sarrazin	21 200 \$			8 400 \$		29 600 \$
Marie-Josée Amyot		10 113 \$	2 076 \$	923 \$		13 112 \$
Pierre E. Audet						
Sylvie Bourdon		10 113 \$	2 076 \$	923 \$		13 112 \$
Michèle Demers						
Karen Eltis		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
Charles Guay		10 600 \$		5 600 \$		16 200 \$
Julien-Maurice Laplante						
Karine Larochelle						
Alexandre Paul-Hus		10 600 \$	2 124 \$	1 384 \$		14 108 \$
Bernard Synnott						
Stéphane Vidal		10 113 \$		2 307 \$		12 420 \$

Les juges Audet et Synnot, Michèle Demers, Julien-Maurice Laplante et Karine Larochelle ne sont pas rémunérés pour leur participation au conseil d'administration et aux comités.

Stéphane Vidal a siégé au comité de gouvernance et d'éthique à partir du 04-06-2024.

Marie-Josée Amyot a siégé au comité d'audit et des ressources informationnelles à partir du 04-06-2024 et a assumé la présidence du comité à partir du 02-10-2024.

Sylvie Bourdon a siégé au comité des ressources humaines à partir du 04-06-2024 et a assumé la présidence du comité à partir du 02-10-2024.

Les administrateurs reçoivent à titre de rémunération, le montant déterminé par le gouvernement du Québec pour la catégorie des sociétés d'État de niveau 3 à laquelle appartient SOQUIJ, selon qu'ils sont président du conseil, président d'un comité et membre d'un comité ou non :

Montant annuel		Montant complémentaire annuel	
Présidence du conseil	Autres membres du conseil	Présidence d'un comité	Autres membres d'un comité
21 200 \$	10 600 \$	4 200 \$	2 800 \$

Rémunération des hauts dirigeants de SOQUIJ

pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Noms et fonctions des cinq dirigeants les mieux rémunérés	Rémunération de base versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État	Autres avantages versés ou accordés	Rémunération globale pour l'année financière ⁽¹⁾
Marie-Claude Simard – Directrice de l'innovation des produits et partenariats	161 421 \$	17 403 \$	5 546 \$	184 370 \$
Ana Cerqueira – Directrice des ressources humaines	158 216 \$	16 997 \$	5 373 \$	180 585 \$
Ann Catherine Lavoie Marquis – Directrice de l'expertise juridique et relations clients	147 310 \$	15 615 \$	5 546 \$	168 471 \$
Keven Beauchemin – Directeur de la performance organisationnelle et financière	147 208 \$	15 602 \$	5 568 \$	168 378 \$
Danielle Blondin – Présidente-directrice générale ⁽²⁾	152 886 \$	12 322 \$	2 820 \$	168 028 \$

(1) Aucun programme de rémunération variable n'est offert.

(2) A occupé la fonction jusqu'au 30 septembre 2024. Valeur annualisée de la rémunération de base : 217 837 \$. Valeur annualisée des contributions aux régimes de retraite : 23 867 \$. Valeur annualisée des autres avantages : 3 663 \$. Rémunération globale annualisée : 245 368 \$

Honoraires de l'auditeur externe pour le contrat d'audit des états financiers

Les honoraires versés à l'auditeur externe en lien avec le contrat d'audit des états financiers pour l'année 2024-2025 sont de 43 410 \$.

04

Finances

77

Rapport de la direction

78

Rapport de l'auditeur
indépendant

80

État des résultats et
de l'excédent cumulé

81

État de la situation
financière

82

État de la variation des
actifs financiers nets

83

État des flux de trésorerie

84

Notes complémentaires

Rapport de la direction

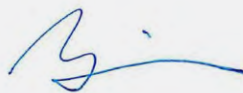
Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie-Josée Corriveau
Présidente-directrice générale

Montréal, le 3 juin 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers



Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, je con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- j'acquiers une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de la Soci  t  ;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;

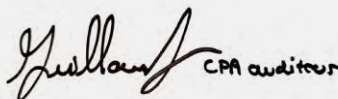
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de la Soci  t      poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Mes conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de mon rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Soci  t      cesser son exploitation ;
- j'  value la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cie si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que j'aurais relev  e au cours de mon audit.

Rapport relatif    d'autres obligations l  gales et r  glementaires

Conform  ment aux exigences de la *Loi sur le v  rificateur g  n  ral* (RLRQ, chapitre V-5.01), je d  clare qu'   mon avis ces normes ont   t   appliqu  es de la m  me mani  re qu'au cours de l'exercice pr  c  dent.

Pour le v  rificateur g  n  ral par int  rim du Qu  bec,



Guillaume Joron, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montr  al, le 3 juin 2025

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
REVENUS			
Solutions d'affaires judiciaires	12 405 405 \$	12 102 239 \$	11 587 443 \$
Transferts – Gouvernement du Québec	6 718 250	4 165 691	2 311 298
Traitements éditoriaux	3 510 651	3 018 806	2 170 797
Solutions d'affaires juridiques	2 412 875	2 402 374	2 462 548
Abonnements	1 520 000	1 568 805	1 537 695
Revenus d'intérêts	750 000	695 157	883 049
Bibliothèque	622 000	630 338	610 403
Solutions d'affaires administratives	285 000	281 694	277 125
Revenus divers	329 500	406 332	311 248
	28 553 681	25 271 436	22 151 606
CHARGES			
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	17 911 749	17 212 653	14 900 245
Honoraires professionnels	2 931 760	1 836 879	2 244 531
Location d'équipement, entretien et fournitures	2 308 358	1 527 903	1 113 984
Amortissement des immobilisations corporelles	1 330 883	1 268 016	973 939
Loyer, taxes et assurances (note 3)	917 438	973 398	932 922
Publicité	2 050 892	516 301	466 202
Contributions à des organismes	342 480	344 318	381 411
Rémunération des membres	112 800	110 975	69 264
Frais de déplacement et représentation	119 075	94 531	94 649
Documentation	30 000	76 839	68 098
Communications et expéditions	95 861	76 191	70 211
Redevances	55 225	54 556	53 976
Perfectionnement du personnel	178 960	48 796	78 278
Mise en page et impression	17 000	13 602	17 753
Autres	151 200	167 762	163 525
	28 553 681	24 322 720	21 628 988
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	948 716	522 618
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		11 957 621	11 435 003
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		12 906 337 \$	11 957 621 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2025

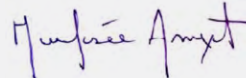
	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	16 275 559 \$	16 392 063 \$
Débiteurs (note 4)	3 023 942	2 916 283
	19 299 501	19 308 346
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	5 733 620	4 048 040
Revenus reportés (note 6)	4 118 923	7 651 811
Provision pour congés de maladie (note 7)	391 740	455 758
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	1 220 901	1 283 115
Obligations relatives à un bail	78 203	43 446
	11 543 387	13 482 170
ACTIFS FINANCIERS NETS	7 756 114	5 826 176
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	4 725 830	5 672 457
Charges payées d'avance	424 393	458 988
	5 150 223	6 131 445
EXCÉDENT CUMULÉ	12 906 337 \$	11 957 621 \$
OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente



Marie-Josée Amyot, CPA
Présidente du Comité d'audit et
des ressources informationnelles

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	- \$	948 716 \$	522 618 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 309 665)	(321 389)	(1 049 771)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 330 882	1 268 016	973 939
	21 217	946 627	(75 832)
Acquisition de charges payées d'avance		(756 370)	(667 893)
Utilisation de charges payées d'avance		790 965	565 883
		34 595	(102 010)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS		1 929 938	344 776
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		5 826 176	5 481 400
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE		7 756 114 \$	5 826 176 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	948 716 \$	522 618 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 268 016	973 939
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(143 313)	(143 337)
Amortissement des obligations relatives à un bail	34 757	34 757
Provision pour congés de maladie	70 518	58 504
Revenus reportés	(4 489 645)	(2 642 008)
	(2 310 951)	(1 195 527)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(107 659)	(202 148)
Créditeurs et charges à payer	1 685 580	687 303
Revenus reportés	956 757	323 954
Provision pour congés de maladie	(134 536)	(31 825)
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	81 099	–
Charges payées d'avance	34 595	(102 010)
	2 515 836	675 274
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	204 885	(520 253)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(321 389)	(1 134 750)
Diminution de la trésorerie	(116 504)	(1 655 003)
Trésorerie au début de l'exercice	16 392 063	18 047 066
Trésorerie à la fin de l'exercice	16 275 559 \$	16 392 063 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Intérêts reçus	726 226 \$	883 051 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2025

1 Statut constitutif et nature des activités

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont négligeables.

Revenus

Vente de biens et de services

Les revenus provenant de la vente de biens et services constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquels la Société doit rendre un service ou fournir un bien en échange de sommes reçues d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Les revenus tirés des solutions d'affaires judiciaires, des solutions d'affaires juridiques et des solutions d'affaires administratives proviennent de consultations de différentes catégories de décisions à la pièce ou via un forfait et sont comptabilisés au moment de la consultation pour les consultations à la pièce ou progressivement, soit au fur et à mesure que les consultations sont effectuées par les clients, dans le cas d'un forfait.

Les revenus de traitement éditorial proviennent de services éditoriaux rendus en vertu d'accords avec des clients et sont comptabilisés progressivement au fur et à mesure que les services sont rendus, selon les termes prévus dans les accords avec les clients.

Les revenus d'abonnement aux services en ligne sont comptabilisés progressivement selon la durée de l'abonnement.

Les revenus de bibliothèque proviennent de consultations de bulletins et de publications électroniques sur différents domaines de droit et sont comptabilisés progressivement selon la durée de l'abonnement.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Passifs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d’une méthode d’estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l’objet d’une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d’acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c’est-à-dire en fonction de l’accumulation et de l’utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n’est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l’exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d’un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d’un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d’obligations relatives à un bail.

Actifs non financiers

Étant donné leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l’amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail (*)
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques	5 à 7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail, soit jusqu’au 30 juin 2035.

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l’objet d’amortissement avant qu’elles soient mises en service.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 Loyer, taxes et assurances

	2025	2024
Loyer, taxes et assurances avant amortissement	1 000 855 \$	1 041 502 \$
Avantages incitatifs relatifs à un bail	81 099	–
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(143 313)	(143 337)
Amortissement des obligations relatives à un bail	34 757	34 757
	973 398 \$	932 922 \$

L'amortissement des obligations relatives à un bail correspond à la différence entre le montant de la charge de loyer déterminée sur une base linéaire et le montant exigible en vertu du bail.

4 Débiteurs

	2025	2024
Comptes clients – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	655 677 \$	778 957 \$
Comptes clients – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	285 205	345 770
Revenus courus	1 703 911	1 380 338
Dépôt de garantie	365 233	365 233
Intérêts courus	42 916	73 985
Autres	1 000	1 000
Provision pour créances douteuses	(30 000)	(29 000)
	3 023 942 \$	2 916 283 \$

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont encaissables dans les 30 jours suivant la réception du service.

5 Créditeurs et charges à payer

	2025	2024
Créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	688 388 \$	736 240 \$
Créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	20 535	20 838
Traitements et avantages sociaux	4 670 964	2 970 881
Charges sociales	197 668	183 720
Taxes à la consommation	156 065	136 361
	5 733 620 \$	4 048 040 \$

Les créditeurs et frais courus auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

6 Revenus reportés

	2025		
	Revenus – Autres que transferts Gouvernement du Québec	Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	323 955 \$	7 327 856 \$	7 651 811 \$
Nouveaux revenus reportés	356 757	600 000	956 757
Virements aux résultats de l'exercice	(323 954)	(4 165 691)	(4 489 645)
Solde à la fin	356 758 \$	3 762 165 \$	4 118 923 \$

	2024		
	Revenus – Autres que transferts Gouvernement du Québec	Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	330 711 \$	9 639 154 \$	9 969 865 \$
Nouveaux revenus reportés	323 954	–	323 954
Virements aux résultats de l'exercice	(330 710)	(2 311 298)	(2 642 008)
Solde à la fin	323 955 \$	7 327 856 \$	7 651 811 \$

Les revenus reportés relatifs aux transferts du Gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles du projet JuridiQC (Guichet unique d'information juridique multicanal) et PGRDL (Plateforme gouvernementale de règlement de différends en ligne) pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

7 Provision pour congés de maladie

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés syndiqués embauchés avant 2001 qui donne lieu à des obligations dont elle assume les coûts en totalité. Depuis le 1^{er} avril 2022, ce programme d'accumulation permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 31 mars, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % au plus tard le 15 mai suivant. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les employés non-syndiqués de la catégorie professionnel et technicien peuvent accumuler les journées de maladies non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2025	2024
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,66 %	2,50 %
Taux d'actualisation pondéré	3,25 %	4,05 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	7 ANS	6 ANS

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

	2025	2024
Solde du début	455 758 \$	429 079 \$
Charges de l'exercice	70 518	58 504
Prestations versées au cours de l'exercice	(134 536)	(31 825)
Solde à la fin	391 740 \$	455 758 \$

8 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Développements informatiques	Total
COÛT					
1 ^{er} avril 2023	2 037 369 \$	481 676 \$	2 406 869 \$	7 004 242 \$	11 930 156 \$
Acquisitions	–	–	128 872	920 899	1 049 771
Radiations	–	–	(76 120)	(761 448)	(837 568)
31 mars 2024	2 037 369 \$	481 676 \$	2 459 621 \$	7 163 693 \$	12 142 359 \$
Acquisitions	–	–	71 765	249 624	321 389
Radiations	–	–	(70 765)	–	(70 765)
31 mars 2025	2 037 369 \$	481 676 \$	2 460 621 \$	7 413 317 \$	12 392 983 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
1 ^{er} avril 2023	40 748 \$	14 180 \$	2 227 594 \$	4 051 009 \$	6 333 531 \$
Amortissement	162 989	48 167	104 116	658 667	973 939
Radiations	–	–	(76 120)	(761 448)	(837 568)
31 mars 2024	203 737 \$	62 347 \$	2 255 590 \$	3 948 228 \$	6 469 902 \$
Amortissement	162 989	48 168	104 363	952 496	1 268 016
Radiations	–	–	(70 765)	–	(70 765)
31 mars 2025	366 726 \$	110 515 \$	2 289 188 \$	4 900 724 \$	7 667 153 \$
VALEUR NETTE COMPTABLE					
31 mars 2024	1 833 632 \$	419 329 \$	204 031 \$	3 215 465 \$	5 672 457 \$
31 mars 2025	1 670 643 \$	371 161 \$	171 433 \$	2 512 593 \$	4 725 830 \$

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 12 033 \$ (2024 : 1 721 270 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

9 Régimes de retraite

Les employés de SOQUIJ participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de SOQUIJ imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 045 677 \$ (2024 : 896 164 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

10 Obligations et droits contractuels

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en juin 2035 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus	Total
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées							
Loyer, taxes et assurances	991 709 \$	991 709 \$	1 002 570 \$	1 035 155 \$	1 035 155 \$	5 543 178 \$	10 599 476 \$
Honoraires professionnels	140 141	28 840	4 869	–	–	–	173 850
Location d'équipement, entretien et fournitures	149 726	65 483	–	–	–	–	215 209
Total	1 281 576 \$	1 086 032 \$	1 007 439 \$	1 035 155 \$	1 035 155 \$	5 543 178 \$	10 988 535 \$

Au 31 mars 2024, les versements minimums exigibles totalisaient 11 825 323 \$.

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus	Total
Droits contractuels avec des parties apparentées							
Solutions d'affaires judiciaires	980 590 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	980 590 \$
Traitements éditoriaux	191 690	–	–	–	–	–	191 690
Revenus divers	54 720	55 815	18 727	–	–	–	129 262
	1 227 000 \$	55 815 \$	18 727 \$	– \$	– \$	– \$	1 301 542 \$
Droits contractuels avec des parties non apparentées							
Solutions d'affaires judiciaires	553 641 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	183 264 \$	1 103 433 \$
Solutions d'affaires juridiques	87 667	–	–	–	–	–	87 667
Traitements éditoriaux	15 389	–	–	–	–	–	15 389
	656 697 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	183 264 \$	1 206 489 \$
Total	1 883 697 \$	147 447 \$	110 359 \$	91 632 \$	91 632 \$	183 264 \$	2 508 031 \$

Au 31 mars 2024, les droits contractuels totalisaient 3 147 363 \$.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	2025	2024
Moins de 30 jours	2 365 708 \$	2 233 039 \$
De 30 à 60 jours	120 351	88 610
De 61 à 90 jours	118 251	152 244
Plus de 90 jours	449 632	471 390
	3 053 942	2 945 283
Provision pour créances douteuses	(30 000)	(29 000)
	3 023 942 \$	2 916 283 \$

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2025	2024
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	29 000 \$	29 000 \$
Charge pour créances douteuses	30 847	36 486
Montants radiés et recouvrements	(29 847)	(36 486)
Solde à la fin	30 000 \$	29 000 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que le recouvrement des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 est raisonnablement certain.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu’elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d’exploitation ainsi que l’acquisition et l’amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations corporelles. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Les tableaux suivants présentent l’échéance estimative des passifs financiers.

Au 31 mars 2025	Échéance			
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	Total
Créditeurs et frais courus	706 176 \$	2 641 \$	106 \$	708 923 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	3 403 053	1 267 911	–	4 670 964
	4 109 229 \$	1 270 552 \$	106 \$	5 379 887 \$

Au 31 mars 2024	Échéance			
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	Total
Créditeurs et frais courus	754 754 \$	2 324 \$	– \$	757 078 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	1 836 536	1 134 345	–	2 970 881
	2 591 290 \$	1 136 669 \$	– \$	3 727 959 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d’un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d’intérêt et l’autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d’intérêt.

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt s’entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d’intérêt du marché.

L’exposition au risque de taux d’intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l’intérêt à taux variable. Au 31 mars 2025, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 3,14 % est de 16 251 595 \$ (2024 : 16 288 834 \$ au taux de 5,31 %).

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2025 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 79 817 \$ (2024 : 85 064 \$).

12 Opérations entre apparentés

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire.

Le tableau suivant présente les revenus comptabilisés avec les apparentés relativement aux services rendus.

	2025	2024
Solutions d'affaires judiciaires	3 486 212 \$	3 181 287 \$
Traitements éditoriaux	2 956 094	2 065 973
Solutions d'affaires juridiques	268 031	289 901
Abonnements	100 290	93 865
Bibliothèque	88 267	107 150
Solutions d'affaires administratives	69 496	64 376
Revenus divers	207 340	14 512
	7 175 730 \$	5 817 064 \$

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tel que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables et n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

05

Annexes

97

**Utilisation du service
JuridiQC**

99

**Développement
durable**

101

**Emploi et qualité
de la langue française**

103

**Accès à l'égalité
à l'emploi**

105

**Égalité entre les femmes
et les hommes**

106

**Accès aux documents
et protection
des renseignements
personnels**

107

**Divulgence d'actes
répréhensibles à l'égard
d'organismes publics**

Utilisation du service JuridiQC

Retours sur l'utilisation du service JuridiQC

Bénéfice	Indicateur	Cible	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Permettre aux citoyens d'effectuer une démarche juridique numérique et transactionnelle de bout en bout	Nombre de recherches par année au moyen du moteur de recherche intelligent	21 000	15 830	12 332	9 145
Bonifier les thèmes et simplifier les contenus juridiques	Nombre de rétroactions obtenues auprès des citoyens ¹	10 000	802	943	1 107
Valoriser et sécuriser les données au bénéfice des citoyens	Nombre de diffuseurs/ sources sélectionnés pour agrégation	89	55	85	279 ²

¹ Données cumulatives depuis 2021.

² L'écart avec le résultat de l'année 2023-2024 s'explique par un ajustement dans la méthode de recensement. Au cours des exercices précédents, une erreur technique menait à des résultats qui sous-estimaient la réalité.



Un sondage de satisfaction a été réalisé en mars 2025 par SOM afin de mesurer la connaissance, l'utilisation et la satisfaction du service en ligne JuridiQC et d'en voir la progression sur ses 5 années d'existence. Ce sondage comporte deux profils distincts de répondants : les visiteurs ou utilisateurs du site Web JuridiQC et les résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Le sondage a obtenu un total de 1 048 répondants répartis selon 3 méthodes de collecte des données :

- 309 provenant du site Web de JuridiQC ;
- 747 provenant du panel Web de SOM ;
- 301 provenant de la collecte téléphonique de SOM.

Les résultats des 1 048 répondants provenant de la collecte à partir du panel Web de SOM et de la collecte téléphonique ont été pondérés selon le genre, l'âge, la scolarité, la langue maternelle et la région (Montréal, Québec et ailleurs au Québec), en fonction des données du dernier recensement de Statistique Canada sur la population du Québec.

Les collectes ont été effectuées du 18 mars au 11 avril 2025, en français ou en anglais selon la préférence du répondant. En voici les résultats :

Éléments sondés du service	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Facilité à trouver l'information	68 %	68 %	68 %
Facilité à comprendre l'information	76 %	75 %	75 %
Facilité à trouver des ressources	69 %	71 %	69 %
Amélioration des connaissances en droit	74 %	74 %	74 %
Recommandation de son utilisation	82 %	86 %	82 %

Sondage SOM réalisé auprès de 1 048 répondants : 309 provenant du site Web de JuridiQC ; 747 provenant du panel Web de SOM ; 301 provenant de la collecte téléphonique de SOM.

Développement durable

Le Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028 de SOQUIJ a été élaboré par le comité de développement durable et soutenu par le comité de direction. Approuvé par le conseil d'administration de la Société le 5 décembre 2023, il est disponible sur son site Web et a été publié sur son intranet à l'attention de tous les employés.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2024-2025

Actions	Sous-objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
1 Simplifier l'information juridique pour la rendre accessible à tous.	3.1.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables.	Taux de satisfaction des utilisateurs de JuridIQC quant à l'accessibilité à l'information juridique.	75 %	 68 % NON ATTEINTE
2 Faire de SOQUIJ la référence en matière d'information juridique.	3.1.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables.	Taux de satisfaction général face à l'expérience SOQUIJ (très satisfaits et satisfaits).	MAINTIEN À PLUS DE 90 %	 94 % ATTEINTE
3 Bonifier l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.	3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale.	Nombre d'heures de bénévolat par année.	35 heures	 40 heures ATTEINTE
4 Intégrer au quotidien de nos employés les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'écoresponsabilité.	3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel.	Pourcentage d'employés sensibilisés au PADD et à ses actions.	50 %	 62 % ATTEINTE
5 Augmenter notre efficacité opérationnelle et la responsabilité numérique en optimisant l'utilisation des outils technologiques.	5.5.1 Augmenter la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux.	Indice de maturité numérique de SOQUIJ.	70 %	 76 % ATTEINTE

Actions	Sous-objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
6 Évaluer la durabilité de nos initiatives stratégiques – attente gouvernementale 1.	5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales.	Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	50 %	 50 % ATTEINTE
7 Obtenir l'attestation ICI, on recycle +, niveau performance – attente gouvernementale 2.	5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles.	Proportion d'immeubles en usage dont SOQUIJ est locataire détenant l'attestation ICI on recycle +, niveau performance.	100 %	 100 % ATTEINTE
8 Optimiser le bien-être et la santé des employés en améliorant leur cadre de travail de manière significative – attente gouvernementale 3.	5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés de l'État.	Taux minimum de transport collectif et actif de la part des employés.	80 %	 80 % ATTEINTE

Synthèse des activités

Action 1 : Le résultat 2024-2025 de l'action 1 n'atteint pas sa cible. Néanmoins, il maintient le niveau des 2 années précédentes. Les efforts se sont poursuivis afin de simplifier l'information juridique pour la rendre accessible à tous auprès des utilisateurs de JuridIQ, notamment par la mise en ligne d'un nouveau thème « Travailleurs accidentés ou atteints d'une maladie professionnelle », la bonification de l'Outil d'aide au divorce conjoint et les multiples occasions de rencontrer et d'informer le public par des webinaires, des événements et les médias sociaux.

Action 2 : Grâce à la rigueur de SOQUIJ, sa vision de bien desservir son écosystème et ses initiatives, comme en témoigne notamment l'intégration réussie des plumitifs de la Ville de Montréal, les résultats 2024-2025 confirment l'ambition de la Société de se positionner comme la référence par excellence en information juridique.

Action 3 : Deux équipes ont participé à une activité d'implication sociale.

Action 4 : Une campagne de sensibilisation, inspirée des contenus développés par le Gouvernement du Québec et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, a été effectuée sur l'intranet de SOQUIJ.

Action 5 : L'augmentation du taux de maturité numérique à 76 % reflète les succès obtenus dans l'amélioration de l'expérience utilisateur (UX), l'intégration du numérique de façon systématique dès le commencement des projets et l'adoption de technologies modernes, comme illustré par la migration réussie vers l'infonuagique.

Action 6 : Quatre projets ont été identifiés comme « structurants » selon les critères établis par SOQUIJ. Deux ont fait l'objet d'une évaluation de la durabilité dont la planification stratégique.

Action 7 : SOQUIJ a obtenu l'attestation *ICI on recycle +, niveau performance*, pour avoir adopté plusieurs mesures qui améliorent la gestion des matières résiduelles dans ses bureaux.

Action 8 : Les résultats du « Sondage sur les déplacements des employés de l'État » lancé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont été reçus en décembre 2024 et communiqués aux employés cet hiver. Ces résultats serviront à proposer des initiatives respectant les cibles prévues dans le PADD pour cette action.

Emploi et qualité de la langue française

SOQUIJ favorise l'unilinguisme français dans ses activités, conformément à la *Charte de la langue française*.

Émissaire

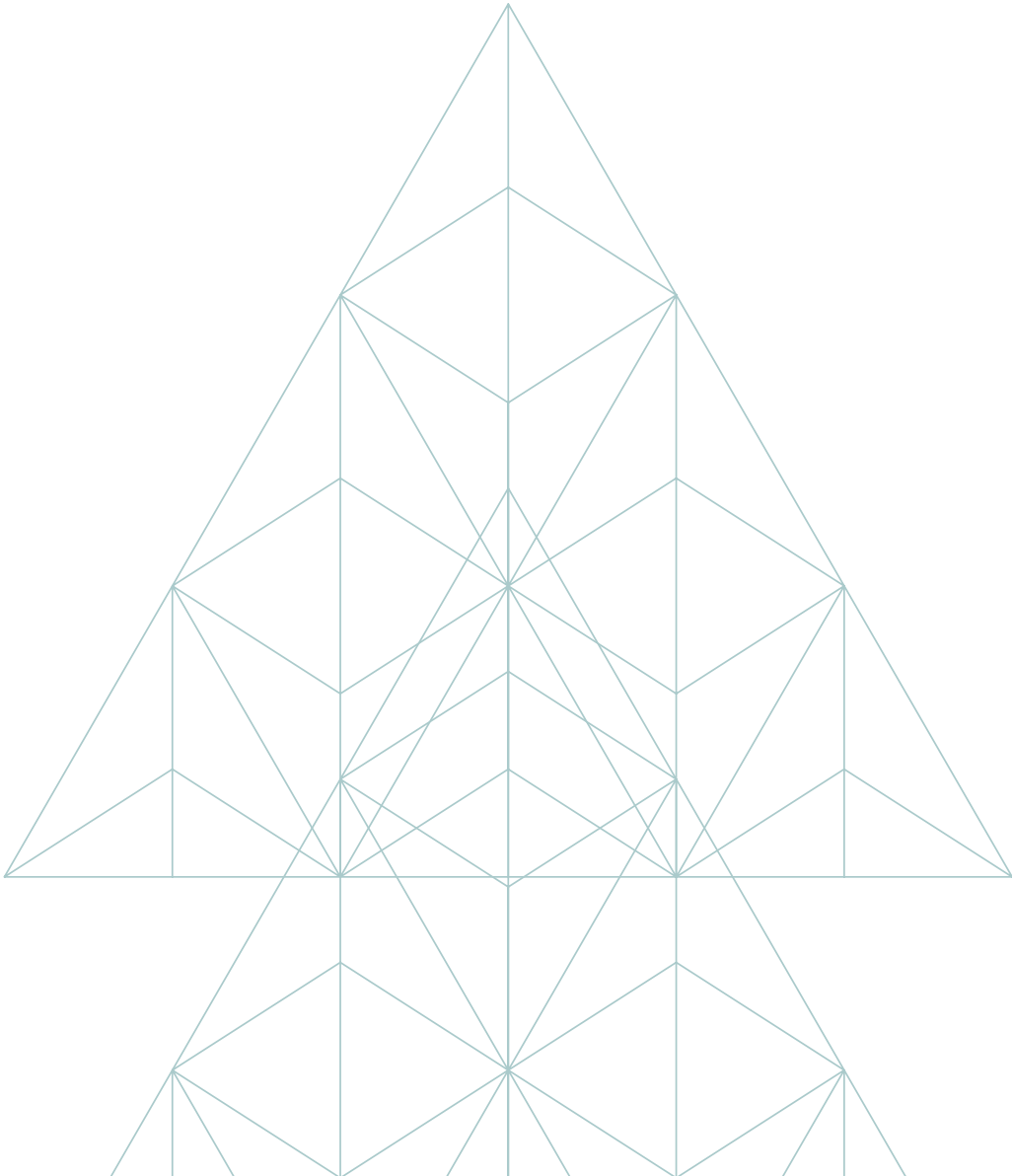
Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Oui
Si oui, énumérer cette ou ces mesures	Présentation sur l'intranet de l'émissaire et des membres du comité linguistique
	Transmission d'un courriel à tous les membres de l'organisme
	Animation de l'intranet sur le sujet linguistique par l'émissaire lui-même (26 publications en 2024-2025)

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation?	Oui
■ Si vous avez pris une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	13
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Oui
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	1 : site Internet bilingue de JuridiQC

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la PLE ?	Non
Si oui, énumérez cette ou ces mesures :	s. o.
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé ?	3 (18 employés)
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable ?	26 (68 employés)



Accès à l'égalité à l'emploi

Membres des minorités visibles, membres des minorités ethniques, personnes handicapées, personnes autochtones et femmes

Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein de l'effectif régulier et occasionnel

Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes visés	Nombre au 31 mars 2023	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2023 (%)	Nombre au 31 mars 2024	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2025 (%)	Nombre au 31 mars 2025	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2025 (%)
Membres des minorités visibles	22	16 %	25	18 %	25	17 %
Membres des minorités ethniques	9	6 %	8	6 %	9	6 %
Personnes handicapées	0	0 %	0	0 %	2	1 %
Personnes autochtones	1	1 %	1	1 %	1	1 %
Femmes	91	65 %	94	66 %	99	67 %

À moins d'indications contraires de la révision des cibles, celles-ci sont les suivantes pour l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2028¹ :

- Membres des minorités visibles : 16,6 %
- Membres des minorités ethniques : 4,0 %
- Personnes handicapées : 2,4 %
- Personnes autochtones : 1,0 %
- Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation dans l'ensemble de l'effectif.

¹ Il est à noter que les cibles de représentativité pour les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les personnes autochtones sont des cibles intermédiaires. Celles-ci seront revues à la hausse lorsqu'elles seront atteintes, et ce, jusqu'à l'atteinte de la cible ultime qui correspond au taux de disponibilité de chacun des groupes dans la population active et en situation d'activité.

Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein du personnel d'encadrement

Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes visés	Nombre au 31 mars 2023	Taux de présence – Personnel d'encadrement au 31 mars 2023 (%)	Nombre au 31 mars 2024	Taux de présence – Personnel d'encadrement au 31 mars 2025 (%)	Nombre au 31 mars 2025	Taux de présence – Personnel d'encadrement au 31 mars 2025 (%)
Membres des minorités visibles	1	6 %	3	17 %	3	14 %
Membres des minorités ethniques	2	13 %	2	11 %	3	14 %
Personnes handicapées	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnes autochtones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Femmes	11	69 %	13	72 %	17	81 %

À moins d'indications contraires sur la révision des cibles, celles-ci sont les suivantes pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2028² :

- Membres des minorités visibles : 7,1 %
- Membres des minorités ethniques : 3,0 %
- Personnes handicapées : 0,5 %
- Personnes autochtones : 1,2 %
- Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation au sein du personnel d'encadrement.

² Idem, p.103

Égalité entre les femmes et les hommes

Équité salariale

L'évaluation du maintien de l'équité salariale est assurée sur une base continue chez SOQUIJ. Un mécanisme d'évaluation des emplois est établi, de sorte que tout nouveau poste ou tout poste faisant l'objet d'une modification significative des tâches et des responsabilités doit être évalué par un comité d'évaluation des emplois.

Cette évaluation consiste à s'assurer que les catégories d'emploi à prédominance féminine dans l'organisation reçoivent toujours une rémunération au moins égale à celle des catégories d'emploi à prédominance masculine de même valeur ou de valeur équivalente.



Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ traite les demandes d'accès à l'information et les demandes de protection de renseignements personnels en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) (« Loi »).

Nombre total de demandes reçues en 2024-2025 : 6

En fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	3	0	0
21 à 30 jours	3	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	6	0	0

En fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	2	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	2	0	0	15, 22
Refusée (entièrement)	0	0	0	s. o.
				1, 11 +
Autres	2	0	0	Article 2 du <i>Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels</i> (RLRQ c. A-2.1, r. 3)

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

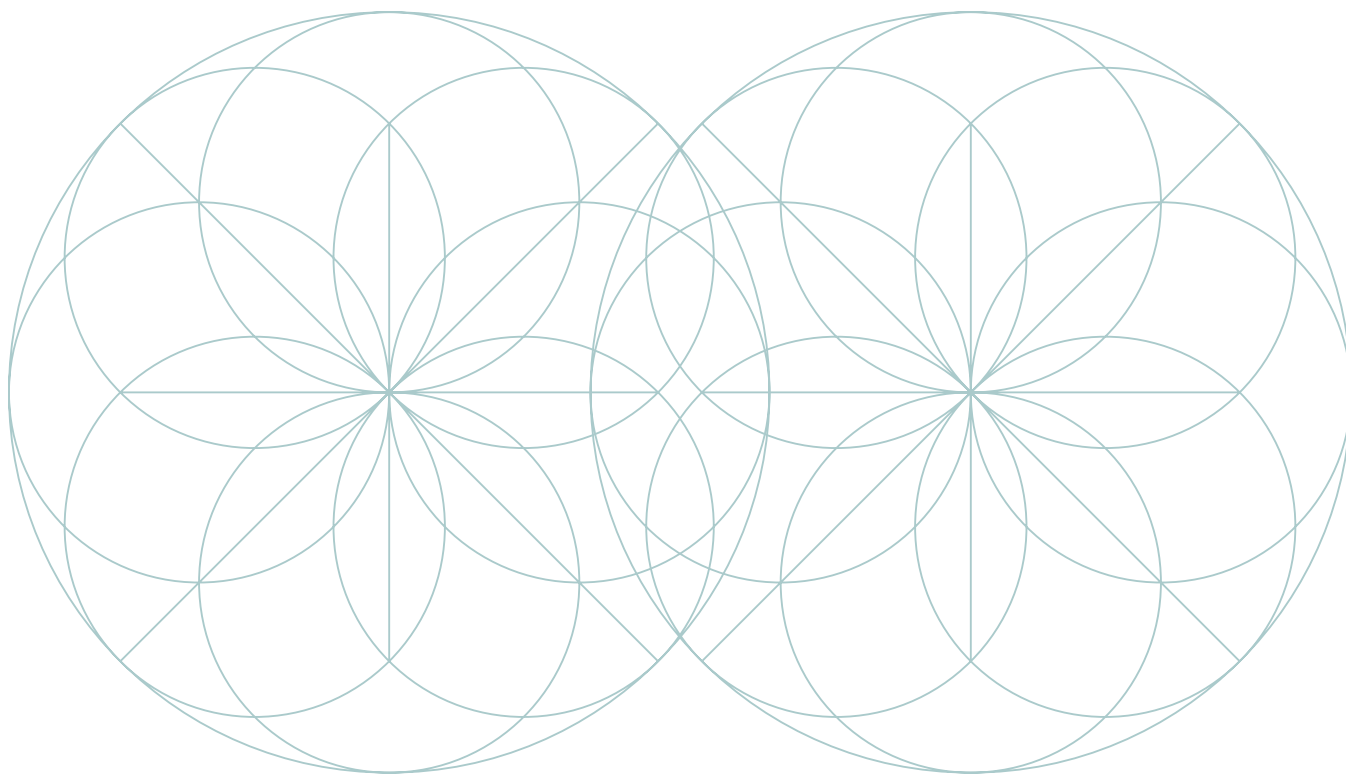
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives, sanctionnée le 30 mai 2024, a apporté des modifications importantes à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (LFDAROP).

Depuis le 30 novembre 2024, les organisations assujetties à l'article 18 de la LFDAROP, comme SOQUIJ, n'ont plus l'obligation d'établir une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés. Le rôle de responsable du suivi des

divulgations est également aboli, sauf pour terminer le traitement des divulgations reçues avant cette date. Puisque SOQUIJ n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice précédent, aucune divulgation n'a été traitée ou n'a pris fin depuis.

Également, entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2024, **SOQUIJ n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible**. Finalement, durant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2025, **aucune communication de renseignements n'a été effectuée**.





Salle formelle

09-03





Cette publication a été réalisée par la Direction de l'innovation des produits et partenariats de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique

Uzin3 | communicateurs graphiques

Révision linguistique

SOQUIJ

Photos

SOQUIJ

Blanches Bulles Photographie

LDMA

Impression

Impression Deschamps

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Bibliothèque et Archives Canada, 2025

ISBN : 978-2-7642-0881-6 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0882-3 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.



1010, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 2N2

514 842-8745 | 1 800 363-6718

soquij.qc.ca